

LIMOGEAGE DE MINISTRES AUX RÉSULTATS MÉDIOCRES

Le Président face à l'inertie P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

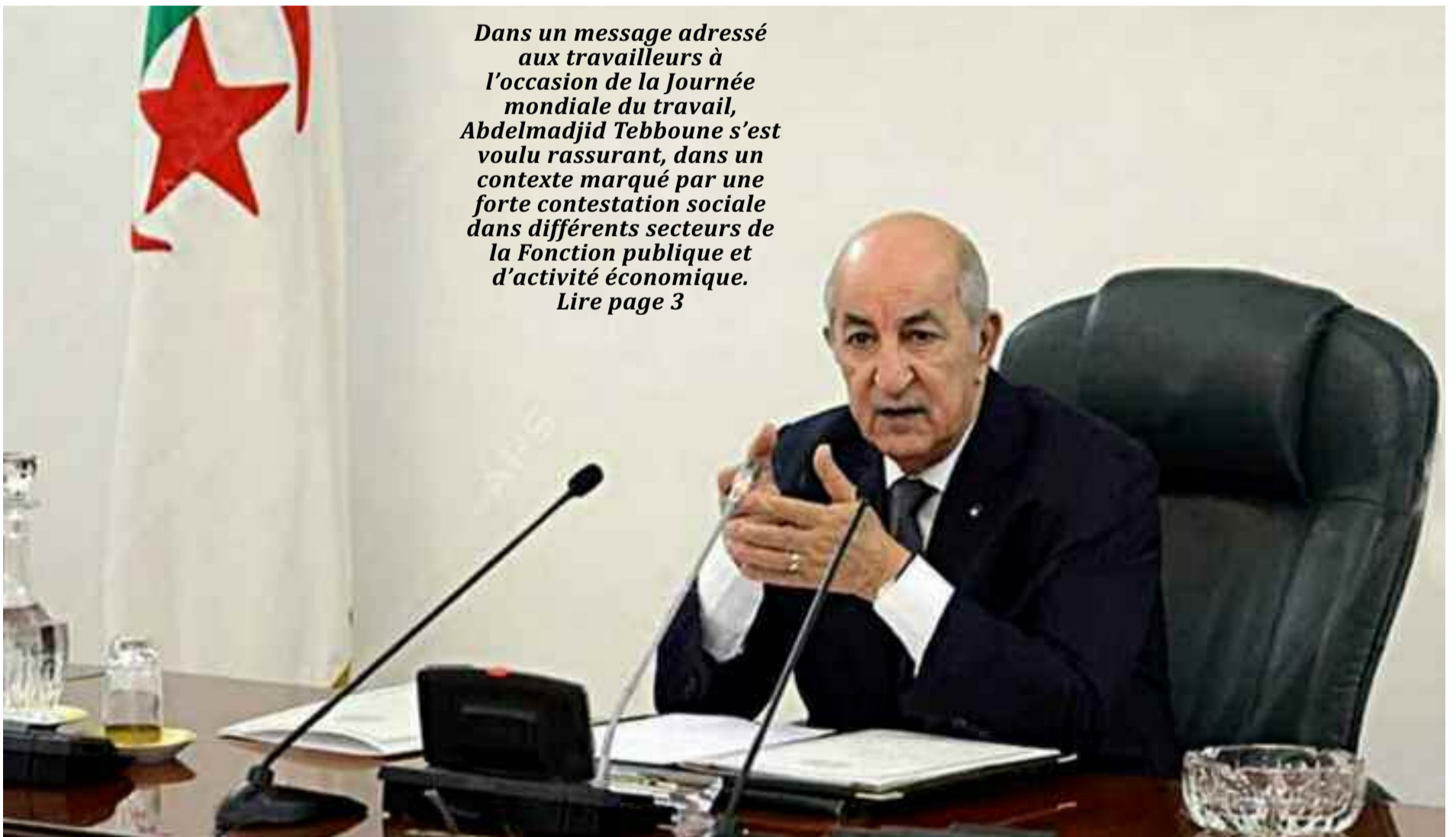
ALGER

Iftar
19h41
Imsak
04h06



PRÉSERVATION DES EMPLOIS, AMÉLIORATION DES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES
ET POUVOIR D'ACHAT

Les engagements de Tebboune



*Dans un message adressé aux travailleurs à l'occasion de la Journée mondiale du travail, Abdelmadjid Tebboune s'est voulu rassurant, dans un contexte marqué par une forte contestation sociale dans différents secteurs de la Fonction publique et d'activité économique.
Lire page 3*

ACHAT DE MATÉRIELS MILITAIRES
**L'Algérie se classe 24^e
au monde** Page 4

FAF
**Amara : «L'EN a besoin
de sérénité»** Page 14

IL Y A UN AN, IDIR
Ce génie qui gênait... Page 8

FRONT SOCIAL EN ÉBULLITION

Le gouvernement avertit contre les grèves non autorisées

Grèves, chômage et paupérisation conjugués à la flambée des prix et pénuries de denrées de base font craindre le pire. Page 5



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 2 Mai 2021 ■ 7^{ème} année n°629 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

LIMOGEAGE DE MINISTRES AUX RÉSULTATS MÉDIOCRES

Tebboune face au manque d'engagement

Le ministre des Postes et Télécommunications, Brahim Boumzar, a été limogé mardi dernier par le Président de la République. A quelques semaines d'un changement de gouvernement attendu, qui doit faire suite au renouvellement de l'APN lors des élections du 12 juin prochain, le limogeage express de Brahim Boumzar pose des interrogations quand l'opinion publique déplore le bilan tout aussi médiocre d'autres ministres pas assez engagés et toujours en poste... Un constat amer qui inspirera sans doute Abdelmadjid Tebboune lors de la nomination du prochain Exécutif.



Le 14 mars dernier, le ministre des Postes et des TIC, Brahim Boumzar était l'invité de la Chaîne 3 et se félicitait «d'un grand acquis pour la Nation» en annonçant le lancement par son secteur de la certification électronique.

RÉSULTATS INSUFFISANTS

Un ministre serein, confiant, malgré de nombreuses lacunes qu'il n'a pas su combler durant son passage aux commandes. Illustration la plus flagrante, ces interminables queues devant les bureaux de poste à cause d'un manque de liquidités qui dure depuis presque deux ans sans que les mesures prises telles que la réorganisation des versements des pensions de retraites et salaires ne mettent fin à cette situation.

D'autres insuffisances liées à la qualité du réseau Internet dont le Président de la République a demandé à plusieurs reprises l'augmentation du débit, sont restées sans aucune amélioration notable contrairement aux discours promettant périodiquement de nouvelles performances. Si bien que l'Algérie demeure parmi les derniers pays au monde au classement en matière de prestation internet... Sur le plan social, on aura peut-être aussi reproché au ministre son manque d'anticipation et sa mauvaise gestion de la grève surprise déclenchée par les postiers au début du mois sacré avec ses conséquences sur le moral des citoyens. Un échange d'inimitiés entre le ministre et un travailleur dans un bureau de la capitale avait défrayé la chronique sur les réseaux sociaux et les promesses de Brahim Boumzar de prendre en charge les revendications anciennes des postiers n'auront pas suffi à calmer les agents postaux qui font face au quotidien à la pression des usagers. Ainsi, ramadhan 2021 aura été marqué par la cherté des produits et la difficulté des ménages à retirer leurs «petits sous» pour assumer la dépense.

REZIG, LE RESCAPÉ

Or, en ce qui concerne le marché à forte inflation des produits alimentaires, le très

controversé ministre du Commerce, objet de mille critiques sur ses engagements jamais tenus quant à la régulation des prix, continue à gérer son secteur au grand désespoir des Algériens. Il suffit de suivre les très nombreux commentaires sur l'action du patron du Commerce pour lire le déficit de confiance qu'inspire Kamel Rezig «à la parole soldée au marché de l'occasion» ironise Djamel. S sur Facebook... D'aucuns lui répondent qu'il faudra attendre le changement complet du gouvernement après les élections législatives pour que Abdelmadjid Tebboune se sépare de ces «mauvais ministres qui ont trahi sa feuille de route en raison de leur incompétence chronique.» Parce qu'en réalité, derrière le limogeage de Brahim Boumzar, il y a effectivement rupture de confiance entre le chef de l'Exécutif, tenu par l'obligation de résultats devant des millions de citoyens et un ministre pas assez efficace.

DES MINISTRES PEU ENGAGÉS

D'ailleurs, l'intérim du ministère des Postes et TIC confié au ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, proche du Président qui bénéficie de cette complicité nécessaire dans ce genre de conjoncture particulièrement difficile où la conscience des enjeux est inégalement appréhendée.

Tebboune l'avait fait comprendre au Salon d'honneur de l'aéroport alors qu'il devait retourner en Allemagne pour achever ses soins : le travail du gouvernement était bien en deçà de ses attentes. C'est ce qui l'aurait motivé davantage à poursuivre son agenda de renouvellement des instances élues afin de recruter des acteurs politiques plus engagés pour le changement. En effet, il semblerait que l'actuelle équipe de Abdelaziz Djerad ait mené les affaires du pays, comme une équipe de «transition» alors que le premier magistrat du pays exigeait la rupture. Discordance de taille. C'est ce qui explique les nombreux ratages comme celui du «brillant Ferhat Ait Ali Brahim» incapable de gérer ni la relance de son secteur ni le dossier d'importation de véhicules neufs. En plus d'un comportement pas très exemplaire à la résidence du Club des Pins... Ce qui a conduit à son limogeage avec un bilan bien décevant pour nombre d'observateurs. D'autres ministres ont aussi failli par une gestion minimale, capitalisant davantage la période Corona pour justifier le fonctionnement au ralenti. Un constat amer qui devrait inspirer le président de la République lors de la nomination du prochain gouvernement.

Nordine Mzala

POUR FAIRE AVANCER
LE PROCESSUS DE PAIX

Boukadoum s'entretient avec son homologue libyenne

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu vendredi avec la ministre libyenne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nadjla El-Mangoush sur les voies et moyens à même de faire avancer le processus de paix et de réconciliation en Libye. «Je me suis entretenu avec mon homologue, Nadjla El-Mangoush, la ministre libyenne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale sur les voies susceptibles de renforcer nos efforts afin de faire avancer le processus de paix et de réconciliation dans ce pays frère, et ce en prévision de la prise par l'Algérie de la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine», a tweeté M. Boukadoum. L'Algérie préside ce mois le CPS et veillera avec ses homologues dans le Conseil à consolider l'agenda de la paix et de la sécurité en Afrique. Des réunions importantes ayant trait à la situation en Libye et au Mali sont prévues durant cette présidence tournante.

ASSURANT LA PRISE EN CHARGE DE LA MOUDJAHIDA DJAMILA BOUHIRED

Le ministère de la Santé dément un « détournement de dose de vaccin »

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a assuré, hier, que la moudjahida Djamil Bouhired «a été prise en charge dès l'apparition des premiers symptômes de sa contamination par le Coronavirus», apportant ainsi un démenti à l'information relayée sur des réseaux sociaux concernant «un détournement de dose de vaccin anti Covid-19 qui lui était destinée».

Démentant «catégoriquement», dans un communiqué, ce qui a été relayé vendredi «au sujet d'un

détournement d'une dose de vaccin anti Covid-19 qui était destinée à la moudjahida Djamil Bouhired», le ministère affirme que cette information «est sans aucun fondement» et que «la moudjahida est actuellement hospitalisée au CHU Mustapha Pacha».

La moudjahida Djamil Bouhired «a été prise en charge dès l'apparition des premiers symptômes de sa contamination», soutient le ministère qui précise qu'«une équipe médicale a été dépêchée à son domicile

pour l'ausculter et face à une température élevée, un examen physiologique a été effectué et suite au résultat positif, elle a été évacuée vers l'hôpital». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Ben Bouzid a rendu, hier matin en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaïboube, visite à la moudjahida Djamil Bouhired pour s'enquérir de son état de santé.

APS

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

PRÉSERVATION DES EMPLOIS, AMÉLIORATION DES CONDITIONS
SOCIOPROFESSIONNELLES ET POUVOIR D'ACHAT

Les engagements de Tebboune

Dans un message adressé aux travailleurs à l'occasion de la Journée mondiale du travail, Abdelmadjid Tebboune s'est voulu rassurant, dans un contexte marqué par une forte contestation sociale dans différents secteurs de la Fonction publique et d'activité économique.

Estimant que cette Journée « n'est pas une simple tradition (...) mais une occasion pour marquer une halte devant différentes questions fondamentales posées dans le monde du travail », le Président de la République a déclaré qu'« on est appelé à renforcer la place des travailleurs et à leur réunir, à eux et à leurs enfants, les moyens d'une vie digne ». Partant de cette « conviction », a souligné le chef de l'Etat, dans un message lu en son nom par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaâbouh, au siège de la wilaya d'Alger, en présence de nombre des membres du Gouvernement et des représentants de syndicats et de patronat, « nous nous sommes attachés à orienter le Gouvernement vers la préservation des emplois en dépit des contraintes induites par la situation épidémiologique, et la régularisation de la situation des titulaires de contrats de pré-emploi ». Le Président Tebboune n'omettra pas de rappeler les différents dispositifs mis en place pour absorber les chiffres du chômage. « Nous nous orientons progressivement vers l'absorption d'un nombre important de nos jeunes chômeurs à la faveur de la mise en place de mécanismes de soutien aux entreprises économiques, appelées à contribuer à la résorption de la main-d'œuvre, dans le but de réduire le taux de chômage, à travers des approches en adéquation avec les exigences de l'économie de la connaissance, notamment à travers



les start-ups et les petites et moyennes entreprises (PME) », a-t-il indiqué. Et de saluer « les efforts consentis » par les entreprises à l'effet « de préserver les postes d'emploi et les salaires en dépit de la situation difficile », dit-il, se félicitant de « l'accès de nos jeunes au monde de l'entrepreneuriat, valorisant leurs capacités à créer des opportunités d'investissement avec ce qu'ils possèdent comme savoir-faire et innovation ». Pour lui, « les prémices de la contribution des jeunes dans la création de la richesse et des emplois commencent à donner les résultats escomptés » et c'est « ce qui appelle à davantage d'encouragement et d'incitation à adhérer à un mode économique attractif qui prend en charge une partie du chômage que nous nous efforçons par tous les moyens possibles de réduire, parallèlement à la consolidation de la place des travailleurs, particulièrement la classe moyenne et la classe vulnérable » outre « la protection du pouvoir d'achat et la garantie de la pérennité de la protection et de la couverture sociale pour

toutes les catégories des travailleurs et retraités ». Seulement, et bien qu'il reconnaisse que les travailleuses et les travailleurs soient « le levier d'une économie génératrice de richesses » et que leurs droits soient « garantis », le Président de la République leur a glissé un message devant les multiples grèves déclenchées ici et là. C'est pourquoi, a-t-il souligné que « toute forme d'expression revendicative dans les différents secteurs devrait tenir compte des intérêts des citoyens, respecter les lois de la République et ne pas servir de motif d'instrumentalisation douteux ». Le monde du travail « a de tout temps, montré un niveau élevé de conscience nationale et un attachement ferme à renforcer ses rangs », poursuit Tebboune qui s'est incliné « à la mémoire du chahid Abdelhak Benhamouda, lâchement assassiné par des sanguinaires », non sans réaffirmer « l'intérêt majeur » qu'il accorde « à l'amélioration des conditions socioprofessionnelles » des travailleurs.

Aïssa M.

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

« Un enjeu vital que relèvera le peuple »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a profité du message qu'il a adressé aux travailleurs, à l'occasion du 1er Mai, pour appeler les Algériens, encore une fois, à participer aux élections législatives du 12 juin. Le chef de l'Etat a qualifié ce rendez-vous d'« enjeu vital que relèvera le peuple algérien avec sa volonté libre et souveraine » en vue, ajoute-t-il, « de bâtir des institutions fortes et crédibles. L'échéance du 12 juin a été

entourée « de toutes les conditions garantissant sa régularité sa transparence en sus de la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir dans un climat de tranquillité et de confiance en l'avenir », a promis le Président qui exhortera les candidats sur les listes de partis politiques et d'indépendants à « faire montre, lors de la campagne électorale, d'une compétition loyale et de respect de

l'éthique de l'exercice politique ». Tebboune a appelé les Algériens à choisir leurs élus, femmes et hommes, « parmi ceux qui sont dignes de confiance, compétents et parfaitement au fait des affaires publiques, afin de porter haut la voix de la démocratie et de la citoyenneté pour le changement avec la volonté souveraine du vaillant peuple algérien ».

A. M.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Arkab satisfait de la mobilisation des travailleurs

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est félicité des efforts des travailleurs du secteur et leur mobilisation en dépit de la conjoncture sanitaire que traverse le pays. Dans un message adressé aux travailleurs de son secteur, à l'occasion de la fête des travailleurs, M. Arkab a affirmé que «cette occasion se veut une opportunité pour nous, d'apprécier les efforts énormes que vous déployez au quotidien, afin que vous vous acquittiez de votre devoir. De même qu'elle est pour nous, une opportunité de valoriser grandement le courage, le nationalisme et l'esprit de responsabilité dont vous faites preuve, l'ardeur et la mobilisation intactes, ainsi que la solidarité présente parmi vous, laquelle

vous a permis de contribuer, de manière efficace, à la construction et à l'édification de cette Patrie chère à nous tous ». «En dépit des circonstances difficiles que traverse le pays, à l'instar du monde, suite à la pandémie, vous avez été pourtant en mesure de tenir et de travailler en vue d'aller de l'avant et veiller à garantir les richesses pétrolières, gazières et minières, à l'effet de les employer au service du citoyen et du développement de la Patrie», ajoute le ministre. «La bataille du développement et l'amélioration de la performance durable, en vue de répondre aux aspirations de notre Nation, relever avec succès les défis qui attendent le secteur, exigent de nous tous, de travailler avec dévouement et

consentir des efforts renouvelés constamment dans le cadre du travail collectif, notamment les efforts des jeunes qui ont rejoint les activités du secteur ». Après s'être incliné à la mémoire des travailleurs du secteur, ayant quitté ce monde du fait de la conjoncture sanitaire difficile alors qu'ils s'acquittaient de leur devoir, M. Arkab s'est dit convaincu que «les travailleurs du secteur de l'Energie et des Mines poursuivront le défi, plus que jamais, en vue de s'acquitter des exigences de leur devoir et de leur conscience, à l'effet de relancer l'économie nationale, au service de l'intérêt suprême de la Nation».

Synthèse R. N.

JOURNÉE MONDIALE
DU TRAVAIL

L'UGTA appelle à un dialogue social «nouveau et sérieux»

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a affirmé hier que les crises sociales et la régression économique causées par la pandémie du Covid-19, exigent l'ouverture d'un dialogue social «nouveau et sérieux» qui puisse rassembler toutes les parties prenantes dans la société afin de trouver des solutions «applicables», selon un communiqué de l'UGTA. La pandémie a été à l'origine de nombreuses crises sociales nées d'une régression économique sans précédent, cette situation en appelle à "un redoublement des efforts pour faire face à ces retombées avec le moins de dégâts possible, et ce à la faveur d'un dialogue social, nouveau et sérieux, qui puisse rassembler toutes les parties prenantes dans la société afin de trouver des solutions applicables", a indiqué l'UGTA à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail (1er Mai). Cette pandémie qui dure dans le temps et ses lourdes répercussions sur le monde du travail et la vie sociale, menace la vie de nombreux travailleurs et a causé "un effondrement du pouvoir d'achat, ce qui nous interpelle pour revoir notre activité syndicale en redéfinissant les priorités". Partant de sa position en tant qu'acteur important, l'UGTA place la préservation des emplois et des entreprises économiques, la relance de l'investissement créateur de richesse, au centre de ses priorités en vue d'améliorer la vie sociale des travailleurs et satisfaire leurs revendications. L'Union «est en phase avec les revendications des travailleurs et des travailleuses pour l'amélioration du pouvoir d'achat, la concrétisation de la justice sociale, le droit à un travail décent et à la retraite, qui sont tous des chantiers ouverts", a ajouté la même source. L'UGTA a rappelé avoir été de tout temps une force de proposition pour un monde de travail affranchi de toutes les formes d'injustice pour une Algérie nouvelle.

APS/R. N

SALUANT LEUR ADHÉSION
À LA DÉMARCHE
DE DÉVELOPPEMENT

M. Djerad félicite les travailleurs algériens

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a félicité, hier, les travailleurs et les travailleuses algériens, à l'occasion de la Journée mondiale du travail, célébrée le 1er Mai, saluant leur adhésion à la démarche de développement économique. «La fête des travailleurs ...est une halte de reconnaissance envers des hommes et des femmes qui veillent à préserver les capacités de production en dépit des conditions difficiles. Je saisis cette occasion pour vous adresser mes sincères félicitations fraternelles et saluer votre engagement national et adhésion à la démarche de développement économique», a écrit M. Djerad dans un post sur sa page officielle facebook. «Notre objectif à tous est d'améliorer le niveau de vie et d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses, en dépit des défis économiques auxquels nous faisons face», a ajouté le Premier ministre.

AFFAIRE LAZHARI BOUZID

Karim Tabbou et Slimane Hamitouche sous contrôle judiciaire

Karim Tabbou et le militant Slimane Hamitouche ont été tous deux placés jeudi dernier sous contrôle judiciaire dans le cadre de l'affaire Bouzid Lazhari après présentation devant le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Rais. Karim Tabbou et Slimane Hamitouche ont été mis en garde à vue depuis mercredi dernier au commissariat de police de Châteauneuf, suite à une plainte de Bouzid Lazhari, président du Conseil national consultatif des droits de l'homme. Ils sont accusés «d'incitation à un rassemblement non armé», «diffamation, injures et insultes» «offense d'un fonctionnaire d'Etat en mission», «violation du caractère sacré des morts dans les cimetières», «publication de photos sans l'autorisation» et «atteinte à l'unité nationale». Pour rappel, les faits en question se sont déroulés lundi dernier, en marge des funérailles de feu Ali Yahia Abdenour à Ben Aknoun, à Alger. Une altercation verbale a eu lieu entre le président du CNCNDH, Bouzid Lazhari, et un groupe de jeunes militants du hirak, dont Karim Tabbou. Suite à cet incident, Bouzid Lazhari a annoncé qu'il projetait d'ester en justice Karim Tabbou, ainsi que d'autres personnes présentes le jour des faits, aux abords du cimetière de Ben Aknoun.

POUR AVOIR PRIS UNE PHOTO LORS DE LA MARCHÉ DU HIRAK

Abderrahmane Hadj Nacer arrêté puis relâché

L'ex-gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, Abderrahmane Hadj Nacer a été relâché 2 heures après son arrestation. Il est arrêté pour avoir pris des photos de la manifestation du vendredi dernier du hirak. «J'ai fait un petit tour dans un panier à salade pour une photo prise vers 15h30 à Didouche. J'ai partagé un temps précieux avec 16 concitoyens très divers et très motivés. Le hirak va bien J'ai été libéré 2h plus tard seul», a-t-il posté sur sa page Facebook.

ARRÊTÉ VENDREDI DERNIER LORS DE LA MARCHÉ DU HIRAK À ORAN

Le journaliste Saïd Boudour sous contrôle judiciaire

Le journaliste Saïd Boudour, arrêté vendredi dernier, a été placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction du tribunal d'Oran. Le journaliste a été présenté hier matin devant le procureur de la République. Il est accusé, avec 14 autres personnes, de «complot contre la sécurité de l'État ayant pour objectif incitation des citoyens contre l'autorité de l'État et atteinte à l'unité du territoire national», «adhésion à une organisation destructrice activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays», et «publication au public d'informations pouvant porter atteinte à l'intérêt national». A noter que les 14 autres personnes impliquées dans cette affaire font face aux mêmes chefs d'inculpation. Alors que les présentations devant le juge d'instruction sont en cours, certaines de ces personnes ont été mises en mandat de dépôt, tandis que d'autres ont été placées sous contrôle judiciaire.

RÉUNION AUJOURD'HUI DU CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs secteurs au menu

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune présidera aujourd'hui la réunion périodique du Conseil des ministres qui sera consacrée à l'examen et l'adoption de nombre d'exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, de la Justice, de l'Habitat, du Commerce et de la Santé.

ACHAT DE MATÉRIELS MILITAIRES

L'Algérie se classe 24e au monde

L'Algérie se classe 24e au monde et première en Afrique pour l'année 2020, ce qui était déjà le cas en 2019.

Selon le dernier classement annuel du prestigieux Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), l'Algérie est en tête des pays importateurs de matériel militaire en Afrique. Les importations algériennes en armement ont même augmenté de 64% depuis 2015. Ce qui en fait le 6e importateur d'armes du monde. L'Algérie est la deuxième armée du continent africain derrière l'Egypte, importe ses armes de son partenaire traditionnel russe. Et dans une moindre mesure, auprès de l'Allemagne et de la Chine. Dotée d'un budget annuel de plus de dix milliards de dollars pour les dépenses militaires, l'Algérie dispose aujourd'hui de deux divisions blindées de plus de 10 000 hommes chacune, de deux divisions d'infanterie mécanisées et d'une motorisée. L'armée algérienne est également dotée de plus de 1300 chars modernes. Mais aussi de plus de 2 000 blindés de transport de troupes. Ainsi que d'un système moderne de défense anti-aérien. Toujours selon le SIPRI, la marine compte des frégates de type Meko et des sous-marins russes de classe kilo. L'armée de l'air est équipée d'une flotte de 58 chas-



seurs Sukhoi 30MKa, d'une quinzaine de Mig-29S et d'une quarantaine de bombardiers Su-24. En outre, selon le magazine américain Military Watch, l'armée algérienne a également signé un contrat avec Moscou pour l'achat de 14 chasseurs de combat Sukhoi 57 de cinquième génération. Ainsi, selon l'analyse du SIPRI, les dépenses de l'Algérie ont atteint 9,7 milliards de dollars en 2020; soit une baisse de 3,4% par rapport à 2019. Toutefois, l'Algérie demeure

«de loin le plus gros dépensier en Afrique du Nord et dans l'ensemble du continent». Rappelons enfin que selon la dernière édition de 2020 du Global Firepower Index, relatif à la puissance militaire de 138 pays, le site américain spécialisé dans les questions de défense, a classé l'armée algérienne à la 28e place mondiale et en deuxième position en Afrique derrière l'Egypte.

M.T

L'OXYGÈNE MÉDICAL LIVRÉ PAR L'ALGÉRIE ARRIVE EN TUNISIE

La catastrophe évitée de justesse !

Les camions transportant l'oxygène sont arrivés en Tunisie dans la nuit du jeudi 29 avril pour livrer cette matière très attendue aux hôpitaux tunisiens qui font face depuis plusieurs jours à une très forte demande due à l'augmentation des cas du Covid-19. La Tunisie observe une nette augmentation du nombre de décès liés au Covid-19 depuis le début du mois, passant à plusieurs dizaines de nouveaux morts chaque jour (et à plus d'un millier de nouveaux cas quotidiens). La Tunisie a enregistré 2.169 nouveaux cas d'infection au Covid-19 et 93 décès lors des dernières 24 heures. Le ministre de la Santé tunisien, Faouzi Mehdi, a dernièrement déclaré que le problème de la pénurie d'oxygène dans les hôpitaux

tunisiens sera résolu grâce à un accord avec le gouvernement algérien. «C'est grâce à l'Algérie que la Tunisie est parvenue à surmonter sa pénurie d'oxygène et contenir le nombre croissant d'infections» a annoncé le ministre de la Santé Faouzi Mehdi, ajoutant que des équipements essentiels ont également été achetés pour aider à la réponse à la crise du Covid-19. Le 24 avril dernier le ministre tunisien a révélé que l'Algérie avait accepté de fournir à la Tunisie de l'oxygène supplémentaire, dans le but de soutenir le pays pendant la pandémie. Une opération d'exportation de 81.000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie a été lancée par la société algérienne privée spécialisée dans la production de

gaz industriels (Calgaz-Algérie). Il s'agit ainsi de trois camions-citernes d'une capacité de 27.000 litres chacun, ayant pris le départ jeudi à zéro heure depuis Ouargla en direction de la Tunisie via le poste frontalier de Bouchebka, dans la wilaya de Tébessa, a précisé à l'APS le Directeur de l'unité de Ouargla de Calgaz-Algérie. Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels, de l'oxygène et de l'azote liquéfiés notamment, a souligné Nadjib Khedim. Actuellement, la production des sociétés tunisiennes ne suffit plus pour répondre à la hausse considérable de consommation d'oxygène médical.

L'ISLAMOLOGUE SAÏD DJABELKHIR MENACÉ DE MORT

«On assiste à un retour en force du salafisme en Algérie»

L'islamologue Saïd Djabelkhir condamné récemment à 3 ans de prison ferme pour offense à l'islam par le tribunal de Sidi M'hamed se dit menacé de mort par les islamistes qui agissent à visage découvert. Dans un entretien paru dans le journal français Le Monde en date du 3 avril, l'islamologue révèle que les menaces se sont intensifiées depuis le procès. «J'ai reçu des menaces de mort, du type on vous attend en prison pour vous régler votre compte. Je ne suis plus en sécurité dehors. Certains s'en prennent désormais à moi à visage découvert, à l'exemple de ce salafiste qui a publié une vidéo d'une heure me concernant. Nous avons, avec mes avocats, décidé de porter plainte. Il existe aujourd'hui d'innombrables prédicateurs qui décrètent des fatwas.

L'un d'eux, Mohamed Ali Ferkous, auquel je me suis opposé, a par exemple décrété que Yennayer [le nouvel an berbère] était une fête païenne et devait être bannie. Je rappelle que Yennayer a été consacrée par la loi comme une fête nationale en Algérie. Il



n'a pas été inquiété. Je vous laisse en tirer les conclusions. Nous assistons aujourd'hui à un retour en force du salafisme en Algérie» dit-il. Selon le chercheur, c'est un discours qui se répand de plus en plus dans les

médias, à la télévision, dans la rue, sur les réseaux sociaux. «Il gagne du terrain depuis le début des années 2000. C'est l'une des conséquences de la décennie noire», ajoute-t-il.

LE FRONT SOCIAL EN ÉBULLITION

Le gouvernement avertit contre les mouvements de grèves non autorisées

Grèves, chômage et paupérisation conjugués à la flambée des prix et pénuries de denrées de base font craindre le pire.

La grogne des travailleurs qui touche différents secteurs gagne du terrain ces dernières semaines, a fait réagir le gouvernement qui craint soudainement une ébullition du front social et les conséquences néfastes qui en découlent sur l'économie nationale. Les foyers de la contestation se multiplient à la vitesse supérieure alors que des appels d'autres mouvements du genre sont lancés par plusieurs syndicats. Les personnels de l'Éducation nationale et ceux de la Santé font des émules dans de nombreux autres, à l'instar du Commerce ou encore de la Protection civile. Entre-temps, les travailleurs de la Poste n'ont pas hésité, eux aussi, à organiser une grève, quitte à subir le courroux et les critiques acerbes des citoyens qui en ont payé le prix. Face à cette grogne qui monte, le gouvernement veut prendre les devants et sort l'arme de la menace. Lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement jeudi dernier, le Premier ministre a haussé le ton en direction des syndicats non agréés, selon la formulation du locataire du Palais du gouvernement qui recourt souvent à des grèves comme ultime solution pour obtenir leurs droits bafoués. «En dépit de ces efforts, il a été observé ces derniers temps une augmentation des protestations syndicales, derrière lesquelles se trouvent parfois des organisations syndicales non agréées, soulevant certaines revendications, dont les demandeurs sont pertinemment conscients qu'elles ne sont pas réalisables» dit-il. Et d'ajouter ensuite que même si l'exercice des libertés syndicales est un droit consacré par la Constitution et garanti par la loi, «son exploitation abusive et arbitraire ne sera que contre-productive. L'obstination à suivre cette approche exagérée ne peut être considérée que comme une manœuvre visant à servir des objectifs clairs, même



s'ils ne sont pas déclarés, visant à perturber le climat de changement que les pouvoirs publics ont initié, notamment par l'installation des nouvelles entreprises» ajoute le gouvernement qui n'entend pas se faire marcher sur les pieds, même s'il s'engage à «adopter une approche de dialogue avec les différents partenaires sociaux» qu'il considère comme, «le moyen optimal de conforter la paix sociale qui demeure une condition nécessaire à la réalisation de la croissance économique souhaitée».

OUADJAOUT S'ENGAGE À PRENDRE EN CHARGE TOUTES LES REVENDICATIONS SOULEVÉES

Le ministère de l'Éducation nationale qui a connu une forte perturbation la semaine écoulée a fait état jeudi dernier de son plein engagement à la prise en charge de toutes les préoccupations soulevées dans le secteur par les principaux syndicats. Lors d'une conférence tenue par visioconférence

avec les Directeurs de l'éducation des wilayas sur les mouvements de contestations marquant récemment le secteur, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a mis en avant le plein engagement de son secteur à la prise en charge des préoccupations soulevées légalement conformément aux cadres juridiques en vigueur, appelant la communauté éducative à faire preuve de responsabilité et à adhérer aux efforts de dialogues de manière à assurer la stabilité du secteur au service de l'élève et du savoir. A ce propos, Ouadjaout a donné des instructions aux Directeurs de wilaya pour l'accélération du «paiement des droits financiers» des employés notamment les nouvelles recrues, les suppléants et les contractuels outre les rappels cumulés depuis 2015 (rappels de salaires et de promotions) la «prise en charge des diplômés des écoles normales supérieures» et la promotion du personnel via les concours professionnels et les listes

d'habilitation dans les différents grades tout en insérant les détenteurs de contrats de pré-emploi et d'insertion sociale en fonction des besoins exprimés.

«NE PAS CÉDER AUX PUBLICATIONS ANONYMES»

Le ministre a instruit d'organiser pendant la période allant du 22 avril au 16 mai 2021 (première et deuxième étapes) les élections de renouvellement du mandat des comités de wilaya et de la Commission nationale des œuvres sociales conformément à la réglementation en vigueur, après la fin de leur mandat légal. Le ministre a appelé les représentants des organisations syndicales agréées à «tenir des réunions périodiques et continues» pour concerter et examiner la situation locale que connaît le secteur de l'éducation en général, ainsi que les inspecteurs à intensifier les visites au niveau des établissements éducatifs en vue de régler les problèmes soulevés et recourir à l'action de proximité et de sensibilisation pour un accompagnement effectif sur le terrain. Il s'agit également de coordonner avec l'ensemble des organisations syndicales agréées auprès du secteur et les associations des parents d'élèves suivant un programme, et à «ne pas céder aux publications anonymes qui, à quelque semaines de la fin de l'année scolaire, tentent de déstabiliser et d'hypothéquer l'avenir de nos enfants». Concernant les dossiers à caractère sectoriel commun, Ouadjaout a indiqué que le ministère de l'Éducation nationale «poursuit toujours ses efforts pour examiner et régulariser tous les dossiers», relevant que son secteur «consacre le principe de partenariat social par la tenue d'une série de rencontres régulières avec les partenaires sociaux agréés».

Mahmoud Tadjer

SONATRACH

Toufik Hekkar appelle à conforter le dialogue social

Le P-DG du groupe Sonatrach, Toufik Hekkar, a appelé dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, à conforter le dialogue social permanent existant entre la Direction et les collectifs afin d'atteindre les objectifs du groupe. «L'élection du dialogue social permanent et le souci d'améliorer constamment les acquis socioprofessionnels de ses collectifs, nous permettent de maintenir l'indispensable climat serein et collaboratif qui participe au renforcement des liens entre le top management et les collectifs et qui nous permet à tous de regarder dans la

même direction et d'œuvrer de concert pour l'amélioration de nos indicateurs de croissance au service exclusif du développement harmonieux de Sonatrach», a affirmé Hekkar. Selon lui, cette dynamique constructive, dans laquelle «nous sommes tous impliqués, est sans aucun doute le plus sûr des acquis, une précieuse réalisation commune que nous nous devons, tous ensemble, de conforter et de capitaliser pour atteindre, voire dépasser nos objectifs». Dans ce sens, Hekkar a fait remarquer que Sonatrach depuis sa création, n'a eu de cesse d'améliorer et de moderniser ses prestations socioprofession-

nelles en faveur de ses collectifs, qui sont mis dans «d'excellentes» conditions d'évolution sur l'ensemble des sites, au nord comme au sud du pays. Il a rappelé qu'une batterie de mesures et d'organes d'arbitrage a été mise en place par la compagnie nationale et son partenaire social. Il s'agit notamment des commissions paritaires des travailleurs, ayant pour finalité d'examiner, d'étudier et de changer les dispositions réglementaires toujours au profit des travailleurs et dans le sens du confortement de leurs droits. Rendant hommage à tous les travailleurs algériens et aux pionniers de la

lutte ouvrière, Hekkar a indiqué que la compagnie nationale des hydrocarbures est en phase d'implémentation d'un ensemble de projets structurants, citant notamment ceux de la TRH (Transformation Ressources Humaines) et SAP (System Application & Products in Data Processing), qui vont permettre, a-t-il expliqué, de «passer à un autre niveau dans le management et la gestion des différents outils, process et procédures». Ces projets vont impacter «positivement la structuration même de la relation de travail au sein de notre groupe» et impliquer «des changements décisifs», souligne-t-il.

VACCINS ANTI COVID-19

Deux lots de Spoutnik V et Coronavac seront réceptionnés

L'Algérie recevra dans les prochaines 48 heures des vaccins anti-Covid 19 provenant de la Russie et de la Chine avant de procéder à la vaccination des citoyens au niveau des hôpitaux et des cliniques, a affirmé, jeudi dernier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Le ministre a souligné que «l'Algérie recevra des vaccins russe et chinois en l'espace d'un jour à deux qui seront répartis à travers les hôpitaux et cliniques pour la vaccination des citoyens». Le ministre a préféré ne pas donner plus de précisions sur la quantité qui sera réceptionnée, arguant

que le monde entier traverse une phase difficile et même les pays producteurs du vaccin enregistrent un manque pour la vaccination de leurs citoyens. A cet effet, le ministre a rappelé les démarches entreprises par l'Algérie depuis le début de la pandémie auprès des pays producteurs du vaccin et l'établissement de conventions dans ce sens, mieux encore l'Algérie a même payé des vaccins qu'elle n'a pas encore reçus à ce jour. A une question sur la récente hausse du nombre de cas et de décès et de l'éventualité d'enregistrer une troisième vague de la pandémie, le ministre a souligné l'importance de se

conformer aux mesures préventives, notamment le port du masque de protection et la distanciation physique, car le vaccin «n'est pas l'unique solution». Devant l'ampleur de la dégradation de situation sanitaire et la crainte d'une troisième vague qui pointe à nos portes, le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud a appelé jeudi dernier les walis dans le cadre des réunions de coordination périodiques avec les walis consacrées au débat de plusieurs dossiers d'actualité, dont l'évolution de la situation épidémiologique liée à la pandémie du Covid-19 à «mobiliser tous les moyens matériels et humains pour la mise

en œuvre des mesures décidées, notamment le durcissement du contrôle du respect des mesures préventives et l'intensification des campagnes de sensibilisation à l'application rigoureuse du protocole préventif, en partenariat avec les acteurs du mouvement associatif pour la mise en œuvre des mesures anti-Covid-19», soulignant la nécessité de «relever le niveau de vigilance» sur le plan local et de «veiller à l'actualisation constante des enquêtes épidémiologiques», de manière à juguler l'apparition de nouveaux foyers et «maîtriser la tendance ascendante des cas», ajoute le communiqué.

OXYGÈNE MÉDICAL LIQUIDE

L'Algérie exporte 81 000 litres vers la Tunisie

La société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie) a lancé une opération d'exportation de 81 000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie, ont indiqué des responsables de son unité de Ouargla. Il s'agit ainsi de trois camions-citernes d'une capacité de 27 000 litres chacun, ayant pris le départ jeudi à minuit depuis Ouargla en direction de la Tunisie via le poste frontalier algéro-tunisien de Bouchebka, dans la wilaya de Tébessa, a précisé à l'APS le Directeur de l'unité de Ouargla de Calgaz-Algérie. Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels, l'oxygène et l'azote liquéfiés notamment, a souligné Nadjib Khedim. D'une capacité de production journalière de 334 tonnes et disposant d'une large flotte de distribution permettant d'assurer l'acheminement de ses produits à ses clients, Calgaz-Algérie compte deux unités implantées à proximité de zones pétrolières et gazières stratégiques, dans les wilayas de Ouargla et Laghouat, a-t-il rappelé.

Approvisionner les structures hospitalières en oxygène liquide fait partie des activités de l'entreprise qui a alimenté, l'an dernier, plus de 250 structures hospitalières à travers le pays en oxygène médical liquide, à titre gracieux, dans le cadre d'une action de solidarité face à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DES NAVIRES EN MER

Naftal réceptionne un nouveau ravitailleur

Destiné à approvisionner les navires nationaux et internationaux en carburants, notamment en haute mer, la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) a réceptionné hier au port d'Alger, un nouveau navire caboteur-ravitailleur, dénommé le «MT-Tolga», d'une capacité de 4 500 tonnes.

L'objectif de cette nouvelle acquisition est «exclusivement» économique et vise le ravitaillement de navires nationaux et étrangers en mer Méditerranée et au-delà, a affirmé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de la cérémonie de réception de ce navire, qui a vu la présence de plusieurs ministres du gouvernement. «Chaque année, 12 000 navires étrangers traversent les eaux territoriales algériennes sans qu'on en tire bénéfice économiquement», a fait observer Arkab, ajoutant que ce nouveau navire doit profiter au marché national, en assurant le transport des produits pétroliers du terminal d'Arzew vers l'est du pays et depuis la raffinerie de Skikda vers les autres wilayas côtières. Long de 83 mètres et doté d'une capacité de transport de 4 000 tonnes de fuel et de 500 tonnes de gasoil, le navire a été construit par un opérateur néerlandais au niveau d'un chantier naval chinois pour un coût total de 16,7 millions d'euros. Deux autres navires d'une capacité de 2 500 tonnes seront également réceptionnés d'ici la fin du premier semestre de l'année en cours.

De plus, la société Naftal est en voie de finaliser un projet d'acquisition de trois autres navires devant capter davantage de navires transitant la Méditerranée, ce qui va lui permettre de hisser ses recettes en devises. Intervenant lors de cette cérémonie, le P-DG de Naftal, Kamel Benfriha, a relevé l'intérêt de



cette nouvelle acquisition, affirmant que la société n'a pas renouvelé sa flotte depuis plusieurs années. «Nos anciens ravitailleurs ne répondaient pas aux spécifications techniques pour approvisionner les navires en mer», a-t-il fait remarquer. Grâce aux nouvelles acquisitions, l'Entreprise Naftal prévoit de commercialiser près de 450 000 tonnes de carburant

annuellement au profit des navires nationaux et internationaux, a souligné Benfriha, tout en mettant en avant l'avantage concurrentiel que possède la société en matière de la qualité du carburant, à savoir le fuel-BTS (qui possède une basse teneur en soufre), «très demandé» par les clients internationaux.

Hafid Mesbah

COÛT MOYEN DE 1 GIGA EN AFRIQUE

L'Algérie pratique les prix les moins chers



La demande en connectivité à haut débit explose en Afrique en 2020. Plusieurs pays ont choisi de baisser les coûts d'accès au regard de l'importance d'Internet pour le développement. Cable.co.uk révèle les tarifs enregistrés au cours des 12 derniers mois. En détrônant la Somalie, l'Algérie est désormais le premier marché d'Afrique et le 16e au monde où le coût moyen d'un gigaoctet de data mobile est le plus abordable. Il coûte 0,51 dollar US selon les données du marché de la data de 230 pays rassemblés par le site Cable.co.uk dans son étude intitulée : «Worldwide mobile data pricing 2021 : The cost of 1GB of mobile data in 230 countries». C'est une belle progression pour le pays en une année. En 2020, le pays occupait déjà la 15e place mondiale et la 3e place du continent avec un coût moyen du GB évalué à 0,65 USD. Au contraire de l'Algérie qui a gagné des places, la Guinée équatoriale a reculé. Le

pays figure parmi les marchés du continent où le prix moyen du gigabit est devenu bien plus cher. Le coût moyen qui était estimé à 12,78 USD en 2020 a grimpé à 49,67 USD. La Guinée équatoriale qui occupait la 210e place mondiale et la 44e africaine est aujourd'hui classée à la 230e place mondiale et à la 51e place africaine. Le pays a pris le dernier rang occupé l'année dernière par Sao Tomé-et-Principe qui est avant-dernier du classement. Par ailleurs, le Ghana occupe le 3e rang avec 0,66 USD/giga, suivi de la Libye (0,74 USD), du Sahara occidental (9e avec 0,88 USD), du Maroc (10e avec 0,88USD), de l'Égypte (13e avec 1,04 USD), de la Tunisie (14e avec 1,09 USD) et de l'Afrique du Sud (29e avec 2,67 USD). Il faut toutefois noter que la RDC et le Zimbabwe ne sont pas pris en compte dans le classement, respectivement pour raisons de non-convertibilité de devises et de taux de change non homologué.

H. M.

MINES, HYDROCARBURES, PÉTROCHIMIE, ÉLECTRICITÉ

Arkab invite le privé à investir dans le secteur

En recevant un certain nombre de représentants des chefs d'entreprise, le ministre des l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a invité les opérateurs à investir dans le secteur, tout en promettant de les accompagner et d'aplanir les difficultés rencontrées. Dans ce sens, Arkab s'est réuni avec la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Naghza, le président de la Confédération algérienne du patronat algérien (CNPA), Mohamed Essaid Nait Abdelaziz et le président de l'Union nationale des investisseurs dans les relais et stations de services (Uniprest), Hamid Ait Anceur, pré-

cise le communiqué. Lors de l'audience accordée à Mme. Naghza, plusieurs dossiers ont été évoqués, à savoir les opportunités d'investissement des entreprises économiques privées dans les filières du secteur, principalement les mines, les hydrocarbures, la pétrochimie, l'industrie manufacturière, le transfert d'électricité et les énergies renouvelables. A cette occasion, le ministre a exprimé la disposition de son secteur à «accompagner l'ensemble des entreprises nationales privées tout en leur réunissant un climat d'affaires favorable à travers l'octroi de facilitations aux investisseurs dans les différents domaines tels que

l'alimentation en électricité des zones d'activités, les zones industrielles et agricoles», a ajouté le communiqué. Arkab a appelé également à l'installation d'une équipe de travail chargée d'examiner les procédures à suivre en vue de faciliter les investissements créateurs de richesse et d'emplois. Lors de la rencontre du ministre avec MM. Nait Abdelaziz et Ait Anceur, nombre de sujets ont été abordés, liés notamment au secteur de l'énergie et des mines à l'ombre de la conjoncture actuelle ainsi que les répercussions de la pandémie sur l'économie nationale. Après avoir écouté les préoccupations des présidents de la CNPA et de

l'Uniprest, Arkab s'est montré compréhensif quant aux remarques soulevées, mettant l'accent sur la conjugaison des efforts de tout un chacun pour la continuité de la coordination, de la consultation et de l'action commune afin d'en trouver les solutions idoines, a poursuivi le communiqué du ministère. A la fin, le ministre de l'Energie a adressé ses remerciements à l'ensemble des partenaires activant dans le domaine pour leur haut sens de responsabilité, les appelant à la modernisation des stations de services et à la généralisation de l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) en tant que carburant propre.

R. E.

À CAUSE DE LA COVID-19 Les actions caritatives restreintes

La Covid 19 a restreint les initiatives caritatives engagées traditionnellement à Constantine durant le mois du Ramadhan par des partenaires du secteur de solidarité et autres groupes de bénévoles et associations à caractère social et humanitaire auprès des classes les plus déshéritées, relèvent plusieurs parties concernées par la question.

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a rendu quelque peu difficile à Constantine l'exécution des plans d'actions de solidarité mis en œuvre par des instances concernées ainsi que le mouvement associatif, ont affirmé à l'APS des organisateurs chargés de cette mission. Plusieurs catégories pauvres, dont des familles en zones d'ombre, des personnes sans revenus ou à besoins spécifiques, sont "davantage menacées et affectées par la crise sanitaire due à la Covid-19", a déclaré à l'APS le responsable du bureau Souboul El Khairat relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs (DARW), Abdelkader Nouar. L'apparition de cette pandémie à l'échelle locale depuis le mois de mars 2020 a "provoqué une crise économique qui a eu des répercussions majeures au plan social et de solidarité surtout le recul du nombre de bienfaiteurs participant régulièrement dans ce type d'actions", a-t-il précisé. M. Nouar explique que les mesures prises pour freiner la propagation du virus en particulier l'interdiction du regroupement des citoyens et l'obligation du respect de la distanciation sociale, ont entravé cette année l'ouverture d'un nombre important de restaurants d'El Iftar et le bon déroulement de cette opération destinée essentiellement aux nécessiteux et aux sans domiciles fixes (SDF).

LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ RARES

Cette année, seuls huit(8) restaurants réservés à ces franges sociales, sont actuellement opérationnels alors que leur nombre avant 2020 dépassait les vingt (20) restaurants. 6.029 repas chauds ont été distribués depuis le début du mois de Ramadhan contre 30.000 dénombrés durant la même période de l'année 2019, selon les dernières statistiques établies par la DARW. Les restaurants de la Rahma du Croissant Rouge



Algérien (CRA) de Constantine, destinés à soutenir différentes franges sociales défavorisées ainsi que les passants voyageurs, ne sont pas opérationnels le mois du jeûne, pour la deuxième année consécutive, a indiqué de son côté à l'APS le président du bureau local de cet organisme Ali Abdennour. L'organisation de l'initiative «Maidat Ramdan», figurant parmi les actions caritatives réalisées chaque mois de Ramadhan par le bureau local de cette instance sociale, a été annulée également cette année pour prévenir la propagation du coronavirus, a fait remarquer M. Abdennour.

Le comité de wilaya du Croissant Rouge Algérien (CRA) de Constantine dispose actuellement de cinq (5) restaurants implantés dans les communes d'Aïn Smara, d'Ibn Ziad, Aïn Abid, de Constantine et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli (El-Khroub), qui assuraient la distribution pendant le mois de Ramadhan de pas moins 600 repas par jour. Plus de 20.000

repas y ont été servis durant le mois de Ramadhan 2019, rappelle-t-on. Par ailleurs, la directrice de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Samia Gouah, a indiqué à l'APS que les services locaux de ce secteur s'adaptent pour maintenir leurs missions en pleine crise sanitaire. Plus de 1.500 couffins de denrées alimentaires, financés par des bienfaiteurs et des opérateurs économiques, ont été distribués depuis le début du mois de Ramadhan aux familles nécessiteuses dans les zones d'ombre de plusieurs communes de la wilaya, a-t-elle souligné. De son côté, le président de l'association Kafil El Yatim Kamel Bousalem a fait savoir que les associations à caractère social et humanitaire restent fortement mobilisées pour recueillir les dons, gérer les demandes d'aides et répondre aux besoins des couches les plus fragiles. Pas moins de 850 kits de produits alimentaires ont été distribués aux veuves, en priorité celles des zones d'ombre.

PÔLE URBAIN DE SAFSAF BLIDA visite inopinée des ministres de l'Habitat et de l'Energie

Les ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme, Tarek Belaribi et de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, ont effectué, mercredi, une visite inopinée au pôle urbain de Safsaf dans les hauteurs de Meftah Est (Blida) afin de s'enquérir du taux d'avancement des travaux de ce projet qui recense des milliers de logements, indique un communiqué des services de la wilaya. Belaribi a voulu connaître les obstacles entravant ce projet afin de les pallier et de le recevoir dans les délais fixés, appelant les responsables à adopter une méthode de travail plus efficace, précise le communiqué qui a été publié sur la page officielle Facebook de la wilaya de Blida. Le ministre a ordonné, dans ce sens, la programmation d'une réunion approfondie au niveau de son département ministériel regroupant tous les intervenants et les parties concernées par la réalisation de ce projet urbain qui comprend deux formules, à savoir public locatif (LPL) et location-vente. Pour sa part, le ministre de l'Energie et des Mines a donné des instructions à ses services pour l'accompagnement du secteur de l'Habitat dans ces projets. Les deux ministres se sont enquis également de l'état d'avancement des travaux de réalisation de projets de logements actuellement en cours au niveau de la nouvelle ville de Bouinan et le pôle urbain Sidi Serhan, note le communiqué, ajoutant que ces deux projets devront faire l'objet d'une évaluation minutieuse lors de la réunion qui se tiendra au niveau du ministère de tutelle.

ALGER

Perturbation de l'alimentation en eau potable dans 5 communes

Une perturbation de l'alimentation en eau potable est intervenue hier samedi (1 mai) à partir de 21h00 et durera jusqu'à aujourd'hui dimanche à 20h00 dans cinq (5) communes de la wilaya d'Alger en raison de la réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Il s'agit des communes de Draria (en sa totalité), d'Ouled Fayet (en sa totalité), de Souidania (en partie), de Dély Brahim (zhun Ain Allah) et de Chéraga (en partie), a précisé la même source. Tout en assurant que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux, SEAAL a tenu à préciser que ces travaux ont été programmés durant la nuit dans le but de réduire leurs impacts au niveau de la Cité 527 Logts AADL El Achour, lieu où se trouve la canalisation principale de transfert d'eau. SEAAL a recommandé, ainsi, à ses clients de vérifier la fermeture de leurs robinets d'eau, afin d'éviter une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau. Après la remise en eau, SEAAL a conseillé aux citoyens de laisser couler à faible débit un de leurs robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les branchements. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24 et l'adresse électronique : mail.1594@seaal.dz, ainsi que les pages Facebook de la société.

MILA

19 opérations d'exportation effectuées depuis début avril

Au total, 19 opérations d'exportations de produits agricoles et industriels vers des marchés extérieurs, ont été effectuées depuis début avril 2021 par des exportateurs de la wilaya de Mila, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Direction locale du commerce. «La valeur des exportations effectuées depuis début avril courant a atteint les 113.100 euros, a précisé à l'APS le chargé de gestion du bureau du commerce extérieur et la promotion des marchés d'utilité publique de la direction locale du commerce, Mouloud Saâyouf, faisant état, dans ce cadre, de l'exportation de produits alimentaires divers et de produits agricoles comme l'ail, les dattes, le blé, l'huile d'olive, les fibres de polyester

et le ciment. Ces produits ont été exportés depuis Mila vers plusieurs marchés extérieurs, dont de nouveaux marchés qui accueillent pour la première fois des produits issus de cette wilaya, notamment l'Italie, la France, la Roumanie, le Mali, les Emirats arabes unis, les Etats unis d'Amérique (USA) et le Luxembourg, a-t-il fait savoir. La valeur des exportations effectuées en avril 2021 vient s'ajouter à celle des exportations réalisées par la wilaya durant le premier trimestre de la même année, estimée à 302.793 euros, provenant de huit (8) opérations d'exportations d'escargot, d'ail, d'oignon sauvage, de dattes, de fibres de polyester et de pomme de terre, vers plusieurs marchés étrangers, a déclaré le

même responsable. Ces opérations reflètent une "dynamique" des exportations hors-hydrocarbures comparativement à l'année 2020, marquée par un recul des exportations suite aux répercussions de la crise sanitaire occasionnée par la Covid-19, a souligné la même source, affirmant que la valeur des exportations réalisées durant l'année précédente est de l'ordre de 645.034 euros. Selon M. Saâyouf, la dynamique du volume des exportations enregistrée en 2021 est le fruit de plusieurs facteurs dont l'ouverture de nouveaux marchés dans plusieurs pays, comme les Emirats arabes unis et le Royaume-Uni en plus de la diversification des produits exportés.

EVOCATION : IL Y A UN AN IDIR

Ce génie qui gênait...

De « Avavainouva » au dernier album inscrit dans l'universalité, Idir chanteur et technocrate à la fois, a su et pu porter haut autant la voix de l'Algérie à travers le monde entier que celle, intrinsèque, de son immense talent. Evocation.

Il y a un an jour pour jour nous quit-tait l'immense chanteur Idir dont il serait peu de dire que son talent aura irrigué et éclaboussé le monde entier. Ceci dit en toute humilité s'entend notamment pour qui connaît un tant soit peu ce personnage discret, pudique et effacé pour cause d'intérieur condensé. Parce que les gens d'intérieur s'épanchent souvent très peu se suffisant d'écouter cette petite musique intérieure qui leur parle plus qu'aux communs des mortels. Parce qu'un artiste navigue entre deux voies (j'allais écrire deux voix), celle virtuelle substrat de son propre imaginaire façonné cycliquement par les caprices des muses, réelle en ce qu'il interroge un quotidien dans lequel il baigne comme tout commun des mortels tout en ayant cet avantage et ou responsabilité de le restituer fidèlement jusque dans ses moindres travers et attraits mystiques. Parce que l'artiste est tout autant dans le mystère que le mystique : le mystère de ne pas forcément tout connaître de lui-même et celui de croire tout connaître des autres alors qu'il n'en perçoit que des bribes. Alors qui du créateur ou de la création incruste et pérennise une œuvre. Sans doute les deux segments en ce chacun alimente et nourrit à sa manière l'esprit vierge mais toujours tourmenté de l'artiste. Qui n'est finalement heureux que lors de la jubilation éphémère liée à la découverte de situations tantôt ubuesques, tantôt déli-rants...D'ailleurs la notoriété surgit souvent de faits anodins. IdirCheriet n'a jamais envisagé un destin universel dans sa philosophie existentialiste. Un ingénieur pour la famille à l'époque ce n'était pas rien et ça suffisait même amplement



au bonheur de toute la famille de la plus proche aux alliés. Tandis que tout le village ne s'en vantait pas peu. Et puis un jour ce déclic hasardeux d'un enregistrement « inattendu ». Waou premier coup d'essai premier coup de maître « Avavainouva » explose l'audimat, caracolant en tête de tous les hitparades, pendant que les « spécialistes » du décryptage y vont de leurs « thèses »... Tout ça finalement pour une simple légende remise au goût du

jour Avec élégance et raffinement par cet aède qu'est Benmohamed le bien nommé...Parolier qui sait investir dans l'essentiel. Et toujours fidèle à lui-même malgré le poids des ans et surtout l'imbécillité de certains hommes. Aujourd'hui tous les Ath yanni lui rendent hommage. Ce village haut perché de cette haute Kabylie des Ath Lahcene qu' »il « abandonnera » la rage au cœur une quarantaine d'années durant. Avant de refouler ce

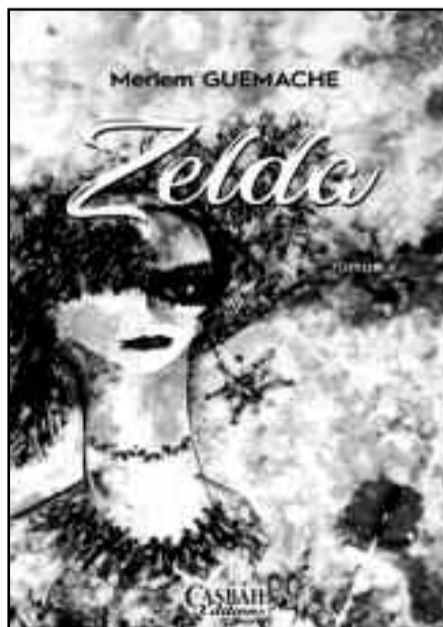
sol natal dont il s'est toujours revendiqué malgré tous les traitres crocs-en-jambe dont celui de le considérer comme « sub-versif » avec toute la signification équivoque de ce bien vilain mot pour un immense artiste plus soucieux d'esthétique et de raffinement que de « boultik ». Sinon ma foi pourquoi donc un artiste s'empêcherait-il de coller aux préoccupations majeures de son peuple ? Y-a-t-il un déni à cela ? Sans préjuger de la réponse l'art majuscule estampillé Idir aura cloué le bec à bien des détracteurs primaires et non moins mesquins. En tout cas Idir, lui, mu par ses seules convictions de servir une juste cause, celle à la fois des siens et de tous ceux qui se reconnaissent en sa ligne de conduite (ligne éditoriale dirait-on aujourd'hui), évitera toujours de tomber dans la facilité autant en tant que citoyen éclairé et averti, qu'artiste dont l'écho et le retentissement universels décuplent, de facto, la responsabilité. Mais il faut reconnaître aussi que son répertoire interpelle d'autres phénomènes de société et se veut plutôt éclectique sur ce registre. Tout en atteignant à l'universalité bien avant la lettre. En ce que ces chansons traduites dans plusieurs langues disent suffisamment comment le microcosme et le macrocosme peuvent non seulement cohabiter mais davantage fusionner. Et feu Idir aurait pu écrire la pensée universelle tout en restant ancré dans son humus natal autant par le verbe que la verve et l'action. Tant mieux pour cet enfant du pays, cette Algérie qu'il chérissait tant et qu'il a su et pu porter au pinacle et qui l'a cloué, quatre décennies durant, au piloris. Paix à sa belle âme.

Amar Zentar

PARUTION

«Zelda» de Meriem Guemmache

Dans son dernier roman intitulé, "Zelda", Meriem Guemache met à nu les travers d'une société exclusivement masculine et plaide pour le droit des femmes à s'émanciper et disposer de leurs vies, à travers une histoire d'amour forte en émotions et riche en rebondissements. Dans ce livre paru aux éditions "Casbah", l'auteure déroule en 236 pages la vie de Zelda, une femme de 40 ans qui se remet tant bien que mal d'un divorce tumultueux, résolue à se reconstruire tout en gardant un œil bienveillant sur Yanis, son fils de 11 ans qui vit chez son père et passe les fins de semaines et les vacances scolaires avec elle. Journaliste reporter dans un magazine touristique en ligne, elle enchaîne les missions en Algérie et à l'étranger et fait découvrir aux lecteurs la splendeur et la magie de différents lieux et sites dans leurs dimensions historique, touristique et culturelle, avec un professionnalisme et une plume particulièrement appréciés par son patron. Seule dans sa villa avec Roméo, son chat persan Chinchilla pour unique compagnon, Zelda, entreprenante et ambitieuse, est contrainte d'affronter sa solitude, l'hypocrisie des gens et leurs mensonges, leur regard oblique et réducteur à l'égard de la femme divorcée, autant de sujets d'actualité parmi tant d'autres encore qui nourrissent l'adversité dans une société sclérosée, proie à tous les conservatismes. Dans ses tourments existentiels, Zelda a entre autre, eu à subir le mensonge de Réda, un pseudo "Don Juan" avec qui elle avait longtemps



échangé sur Facebook, la fausse amitié de Karim son voisin, agent immobilier à l'égo surdimensionné qui voyait en elle la parfaite maîtresse, ou encore les immixtions intempestives de Aïcha sa mère, une femme autoritaire à l'esprit péremptoire et archaïque. Ses choix de vie, Zelda les fait non sans compter sur les avis de ses deux complices, sa sœur aînée, Lila qui avait choisi de vouer sa vie à sa famille, avant de se faire convaincre de louer son savoir faire en cuisine à un traiteur, et son amie Yasmine, docteure en gynécologie à la recherche,

elle aussi, du prince charmant. S'apprêtant à partir en mission à Palerme, en Italie, Zelda ne savait pas que sa vie allait basculer et qu'elle allait rencontrer le grand amour dans une cérémonie de mariage où Lorenzo, un bel italien de 43 ans, va l'envoûter, avant de succomber, à son tour, au charme de la belle algérienne.

Sur un nuage de bonheur et de romance, Zelda, va tenter de convaincre sa mère d'accepter une telle union avant de revenir, bien après, à de meilleurs sentiments, aura à affronter l'absence soudaine de Lorenzo, contraint d'écourter son séjour à Alger et rentrer précipitamment à Palerme. Deux années vont passer avant la réapparition de l'italien qui avoue avoir caché une partie de sa vie à Zelda, à qui il réitère sa flamme.

Avec une couverture frappée d'une belle toile de peinture signée AreslaneLourari, le roman "Zelda", est écrit dans un style aéré et accessible, empreint d'expressions locales, d'un vocabulaire riche, d'humour et de musicalité, avec des personnages hauts en couleurs.

Journaliste et productrice d'émissions culturelles à la Radio algérienne, Meriem Guemache a publié en 2017 "Lotfi à la Casbah d'Alger", son premier ouvrage destiné aux enfants, suivi de "Lotfi au palais de Khedaoudj El Amia" et "Lotfi au Mausolée Royal de Mauritanie". Elle a également signé un recueil de nouvelles sous le titre "La demoiselle du métro" et "Un jour tu comprendras", roman biographique dédié à Fadhma Ait Mansour.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES ARTS ET DES LETTRES (FDAL)

Installation à Alger des membres de la commission

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé jeudi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, à l'installation des membres de la commission du Fonds de développement des Arts et des Lettres (FDAL), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Le FDAL ainsi installé se compose de douze membres: Mohamed Boukeras (universitaire, spécialisé dans les arts dramatiques), AbdelghaniChentounf (metteur en scène et scénographe), IliasMekrab (dramaturge), AbderrazakHebaz (metteur en scène et dramaturge), Lotfi Saidi (musicien et chef d'orchestre), IliasBenbakir (artiste interprète), Amel Mihoub (plasticienne et galeriste), Walid Aidoud (plasticien), Mokhtar Boussouf (chorégraphe), M'hand Smail (éditeur), Hassan Benaâman (éditeur et libraire) et Abdelfattah Bouchendouka (éditeur).

La ministre de la Culture et des Arts a, à cette occasion, appelé les nouveaux membres de la commission à bien accomplir leur "mission difficile d'évaluation et de soutien aux œuvres artistiques et littéraires", mettant également l'accent sur le "soutien particulier" qui doit être apporté aux "projets artistiques et littéraires destinés aux enfants et aux jeunes" ainsi qu'aux projets d'œuvres de théâtre pour cette catégorie", ajoute la même source. Composé d'artistes, d'écrivains et de spécialistes, le FDAL est spécialisé dans la réception, l'évaluation et la promotion des projets littéraires et artistiques.

ACCIDENTS DOMESTIQUES DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

41 cas de brûlure enregistrés

L'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des grands brûlés Pierre et Claudine Chaulet (Alger) a enregistré, depuis le début du mois de Ramadhan, 198 accidents domestiques, dont 41 cas de brûlure nécessitant une hospitalisation, a indiqué le Pr. Badreddine Mitiche, spécialiste en chirurgie plastique pédiatrique au sein de cet établissement.

Selon le spécialiste, les 41 cas hospitalisés à l'EHS Pierre et Claudine Chaulet (23 filles et 18 garçons) sont âgés entre 1 et 3 ans, précisant que les brûlures étaient provoquées dans 85,39% des cas par des liquides chauds sur le réchaud à gaz trépied (tabouna), le feu (6,06%), le gaz (2,52%), des câbles électriques (1,5%) et des produits chimiques (1%). Des accidents qui surviennent surtout durant les heures qui précèdent la rupture du jeûne où l'attention des mamans, absorbées par la préparation de l'iftar, est relâchée. Le professeur a toutefois relevé une «tendance à la baisse» du nombre de cas enregistrés, au cours des deux premières semaines de ce mois sacré, par rapport à l'ensemble du Ramadhan 2020, où 347 enfants ont été admis aux urgences, dont 50 ayant nécessité une hospitalisation. Certes, une relative baisse des accidents domestiques, surtout des cas de brûlure, a été enregistrée au cours de ces deux premières



semaines par rapport à 2020, mais les cas enregistrés cette année sont plus graves, car ils touchent notamment des nourrissons, a dit le Pr. Mitiche pointant du doigt

les adultes, qui d'après lui sont les premiers responsables. Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité pour les parents d'éviter d'utiliser la tabouna qui est à l'origine de

la plupart de ces accidents. Les enfants hospitalisés au niveau de l'ESH Pierre et Claudine Chaulet sont dans un état jugé critique et ont peine à se mouvoir ou à dormir à cause des douleurs provoqués par les brûlures qu'ils ont subies dans différentes parties du corps, a-t-il constaté. Le Pr Mitiche a insisté, à cette occasion, sur «le renforcement de la prévention» au sein de la société soulignant que certaines blessures liées aux chocs électriques peuvent conduire à des amputations et entraîner un traumatisme à vie pour l'enfant. Pour sa part, le coordinateur de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des brûlures et de la chirurgie réparatrice de Douéra, Noureddine Habi a fait état de l'hospitalisation, depuis le début du mois sacré, de 18 cas de victimes d'accidents domestiques, liés à des brûlures, dans différentes régions du pays, faisant savoir que le plus grand nombre de cas été enregistré chez les femmes.

S. A/APS

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

16 morts et 296 blessés en 48 heures

Seize personnes ont trouvé la mort et 364 ont été blessées, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 29 au 1er mai 2021, a indiqué le communiqué de la protection civile. Les secours de la protection civile «ont effectué 296 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant 16 personnes décédées et 296 blessés (toutes blessures confondues), a précisé la même source. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. Concernant le bilan des victimes depuis le début du mois de ramadhan, il est de l'ordre de 70 décès et 2 623 blessés, avec 2 193 interventions effectuées par les unités de la protection civile. En outre, ces dernières ont enregistré, au total 4308 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. «Les éléments de la pro-



tection civile sont intervenus, pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers, dans les wilayas de Annaba, Khenchela, Blida, Skikda, Mila et Boumerdes» a souligné la même source. «11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émis par des appareils de chauffage et chauffe-bain, à l'intérieur des domiciles, 04 personnes au niveau de la wilaya de Djelfa, 05 personnes à Constantine et 02 personnes à Skikda. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers

les hôpitaux», a fait savoir le même document. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectué, durant les dernières 48 heures, 102 opérations de sensibilisation, à travers 19 wilayas (91 communes), portant sur la pandémie, en mobilisant, 425 Agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 85 ambulances et 44 engins d'incendie, a conclu le communiqué.

Samia Acher

SÛRETÉ DE WILAYA DE MÉDÉA

Les campagnes de sensibilisation sur le coronavirus se multiplient

Face à la hausse des cas coronavirus enregistrée, les éléments de la sûreté de wilaya de Médéa poursuivent leurs campagnes de sensibilisation, auprès des citoyens, dans le but d'élever le niveau de prise de conscience sur la nécessité de respecter le protocole sanitaire, a-t-on appris des mêmes services. En effet, des mesures de précaution en été prises, dans ce sens, avec la coordination de divers partenaires actifs et représentants de la société civile, en multipliant les opérations de contrôle, en compagnie des services du commerce, au niveau des magasins, des espaces commerciaux et des espaces ouverts qui connaissent un afflux important, durant de mois sacré, en rappelant les citoyens à l'impératif du port des masques et l'utilisation des solutions hydro-alcooliques, a précisé la même source. Selon les mêmes services de sécurité, le dispositif de sécurité préventive mis en place comprend également un renforcement du contrôle par les unités opérationnelles au niveau des gares de transport de voyageurs, à bord des moyens de transport collectif et individuel, ainsi que l'organisation des caravanes de sensibilisation, en installant des haut-parleurs sur les véhicules de police, afin d'inciter les citoyens à respecter toutes les mesures préventives pour endiguer la pandémie. Les services de la sûreté de Médéa organisent des activités de prévention et des cours de sensibilisation, au niveau des établissements scolaires, au profit des élèves, de tous les paliers.

Samia Acher

Qahwa fi goubli |

Tout ce qui rentre fait ventre, dit-on. Et durant cette période réputée pourtant d'abstinence et de piété pour l'essentiel, on assiste, chaque jour que Dieu fait, à des scènes de folie qui nous renvoient de facto à une période que l'on croyait définitivement révolues. Mais il semble qu'avec le jeun les natures humaines se transforment en monstres. Et vas-y que je donne aux choses les plus anodines une importance quasi vitale, que je tiens tout particulièrement à être le premier servi partout, que le meilleur sera toujours pour moi et qu'avec ou sans véhicules je fais ce que bon me semble. Car ceux qui n'ont pas assisté au spectacle «unique» des jeuneurs rentrant chez eux à quelques minutes de la rupture du jeun, n'ont

«Famélisme»...

encore rien vu. Car ces automates foncent comme des dingues le regard rivé sur...fumet qui colle à ses narines et qui obstrue ainsi toute possibilité de réflexion. On les sent semblables à de véritables robots ayant échappé aux injonctions de leurs maîtres par trop enfermés dans leur propre «famélisme» oserait-on dire. A ce propos je n'ai pas les statistiques exactes à portée de mains mais m'est avis que si on dressait un tableau comparatif portant accidents de la circulation en temps normal et en période d'abstinence, il n'y aura certainement pas photo...Mais comme on n'aime pas trop les statistiques, inutile donc de s'encombrer de chiffres qu'on peut d'ailleurs manipuler à sa

guise...Pourtant tout mettre de nos égarements et autres errements sur le seul et unique dos du fameux effet-ramadhan, relève d'une mauvaise foi évidente. Et à propos de foi justement (de l'autre foi s'entend), y a des gens que tu ne vois jamais à la mosquée mais dès l'entrée de sidna ramadhan dans notre quotidien pour un petit mois, voilà que ces mêmes gens se retrouvent parmi les plus assidus des lieux du culte. Il paraît que pour gagner et engranger des hassanate supplémentaires ce profil d'individus est prêt à tout. Comme on peut donc le constater chaque individu voit le ramadhan à sa porte. En attendant la Porte sublime...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
 (ONID)
 (N. LF : 0001600634716)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°... 21/2021

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) sis à El Marsa route de Bordj El Bahri (Alger), lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'acquisition de moyens matériels pour le périmètre de Taghaïst (Wilaya de Khénouche) dans le cadre de l'opération : Travaux d'aménagement hydro agricole du périmètre de Taghaïst sur 1 000 HA (Wilaya de Khénouche).

- Une (01) pelle sur pneus d'une puissance minimale de 100 CV et d'une portée minimale de 9 mètres.

NB : Tout soumissionnaire doit répondre à l'ensemble des engins (toute offre partielle sera rejetée).

L'Avis d'Appel d'Offres du présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires réunissant les critères suivants :

- Capacité professionnelle :**
 - Concedant (Constructeur) : Une copie de l'agrément délégué délivré par le ministre chargé de l'industrie ;
 - Concessionnaire : Une copie de l'agrément délégué délivré par le ministre chargé de l'industrie ;
 - Agent agréé (Distributeur) : Une copie du contrat de fait au concessionnaire et agréé par le concedant ;
- Capacité Financière :** Avoir réalisé durant les trois dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen (2017-2019-2020) supérieur ou égal à vingt Millions de Dinars Algériens (20.000.000 DA) ;
- Capacité Technique :** Avoir travaillé durant les (10) dernières années au moins :

- Une (01) pelle sur pneus d'une puissance minimale de 100 CV et d'une portée minimale de 9 mètres.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'ONID sis à El Marsa route de Bordj El Bahri (Alger) et verser un paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10.000) Dinars Algériens au compte N° 003 00 029 0000 721300 01 ouvert au titre de l'ONID auprès de la BACH de Ap-Taga Alger.

Les offres doivent comporter un dossier de candidatures, une offre technique et une offre financière.

Observation : La liste détaillée des pièces exigées est précisée à l'article 09 du cahier des charges.

Les trois enveloppes ci-dessus, doivent être insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offres N° 21/2021

ACQUISITION DE MOYENS MATERIELS POUR LE PERIMETRE DE TAGHAÏST
DANS LE CADRE DE L'OPERATION INTITULEE :
« TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE DU PERIMETRE DE TAGHAÏST SUR 1 000 HA (WILAYA DE KHENOUCHA) »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE
BUREAU DES MARCHES
EL MARSA - route de Bordj El Bahri - Wilaya d'Alger
 Tel : 023 87 91 03-06. Fax : 023 87 91 06

La durée de préparation des offres est de trente (30) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, le BOMOP ou le journal électronique des marchés publics.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard 12 heures.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour à 13 heures au siège de l'ONID. La validité de l'offre est de trente (30) jours à compter de la date de dépôt des offres.

CRÉSUS # 629 DU DIMANCHE 2 MAI 2021- ANEP 2116007954

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Ville

WILAYA : ILLIZI
L'Architecture et de la Construction
N°...../D.U.A.C/2021

A monsieur CHIA ABDELLAH
BT des différents service
cité 148 lgta ouglia, BP 316 cité 460 lgta

Mise En Demeure N°02

- Vu la convention N° 88/2019 du 07/10/2020 concernant le projet :

Etude l'aménagement extérieur des lotissements sociaux et les réseaux sociaux pour :

Lot 01 : lotissement social 03/200 lots pour POS 14 Irfi Djanet

- Vu l'ordre de service N° 396/2020 du 11/10/2020,
- Vu nos correspondances :
 - N° 231/DUAC/2020 du 03/01/2021
 - N° 437/DUAC/2020 du 10/03/2021,
- Vu la mise en demeure N° 01 paru dans le journal « **AL** » du 19/11/2020, ANEP N° 2016018678

A cet effet le bureau d'étude des différents service représenté par Mr CHIA ABDELLAH est mise en demeure N°02, pour compléter le dossier d'étude dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la parution de cette présente mise en demeure dans les journaux et le BOMOP pour l'exécution de son contenu, Sachant que les délais contractuels ont expiré.

- Et si vous ne répondez pas, les sanctions nécessaires seront prises contre vous

CRÉSUS # 629 DU DIMANCHE 2 MAI 2021- ANEP 2116007944

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
 N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 0188021121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°07/2021 paru dans les quotidiens « **AL** » et « **CREBUS** » en date du 14/03/2021 relatif aux travaux du Reste à Réalisé De La Réalisation De La Direction Régionale Du Cadastre, qu'après évaluation des offres techniques et financières en date du 26/04/2021 les travaux ont été attribués comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRES	Taux technique obtenu	MONTANT DA	DELAI	CRITERES DE CHOIX
Reste à Réalisé De La Réalisation De La Direction Régionale Du Cadastre	ABDOUR ALI SIE 30332900101112	83.5	61.372.134.99 (Corrigé)	07 MOIS + 20 JOURS	L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (LA MOINS CHÈRE)

NB :

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus pour les résultats obtenus de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de service compétent, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans le journal qui a accueilli la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'équipement public (BOMOP).

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui contestent le choix arrêté par le service compétent, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le journal qui a accueilli la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'équipement public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

CRÉSUS # 629 DU DIMANCHE 2 MAI 2021- ANEP 2116007925



CENTRAFRIQUE

**25 mercenaires
appréhendés**

Vingt-cinq mercenaires opérant dans les préfectures centrafricaines de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé (nord-ouest) ont été appréhendés le 24 avril dernier avant d'être présentés vendredi aux autorités établies dans la capitale Bangui, a annoncé hier le ministre de la Défense et de la Restructuration de l'armée, Marie-Noëlle Koyara. Selon elle, ces mercenaires opéraient pour le compte de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), la nouvelle alliance des groupes rebelles ayant lancé entre décembre et janvier dernier des offensives contre le gouvernement. Ils ne parlent ni français ni sango, la langue nationale centrafricaine, et ont dit venir de la province tchadienne du Kanem. La Centrafricaine est encore en guerre contre des rebelles et des mercenaires et son armée est en train de se battre pour débarrasser le pays de ces assaillants, a indiqué Mme Koyara, ajoutant que cette question sera également débattue avec les autorités tchadiennes.

AFGHANISTAN : ATTENTAT
À LA VOITURE**Au moins 14 morts
et 90 blessés**

Au moins quatorze personnes ont trouvé la mort et 90 blessées vendredi dans l'explosion d'une voiture piégée dans l'est de l'Afghanistan, a-t-on appris de source officielle, au lendemain du début du retrait des soldats de l'Otan. L'attentat a visé une maison d'hôtes de Pul-e-Alam, la capitale de la province de Logar (est), où vivaient des dizaines de personnes, dont de nombreux étudiants, au moment de la rupture quotidienne du jeûne du ramadan. «Quatorze personnes ont été tuées et 90 blessées», a déclaré à la presse le porte-parole du ministère de l'Intérieur Tariq Arian. Un premier bilan faisait état de cinq morts et 60 blessés. Après 20 ans de présence en Afghanistan, un pays toujours en proie aux violences, l'Otan a commencé jeudi le retrait des contingents de sa mission sur place. Les Alliés avaient décidé à la mi-avril de commencer le retrait de leurs contingents d'ici au 1er mai. Le président américain Joe Biden a estimé que l'objectif de la mission avait été «rempli» et a prévu la fin du retrait des troupes américaines pour le 11 septembre, une date symbole, car les Américains et l'Otan sont intervenus contre Al-Qaïda en Afghanistan après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Les talibans multiplient les attaques meurtrières contre des policiers et des militaires afghans depuis l'annonce de la fin de la mission de l'Otan.

RDC

**Etat de siège dans
deux provinces**

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a décrété l'«état de siège» dans deux provinces de l'est du pays frappées par la violence des groupes armés et des massacres de civils, a déclaré le porte-parole du gouvernement dans la soirée du vendredi 30 avril. Une «ordonnance» doit encore détailler les modalités d'application de cet «état de siège» annoncé dans le Nord-Kivu et l'Ituri. Jeudi, le président Tshisekedi avait prévenu qu'il préparait des «mesures radicales» face à l'insécurité dans l'est du pays. Mardi, à Paris, il avait demandé au président Emmanuel Macron l'aide de la France pour «éradiquer» dans la région de Beni (Nord-Kivu) les Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé «à tendance islamiste, au discours islamiste et aux méthodes islamistes» selon lui. Lundi, son nouveau premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, évoquait déjà «l'état d'urgence» dans les provinces orientales de la RDC, «avec notamment le remplacement de l'administration civile par l'administration militaire». Des dizaines de groupes armés de taille variable sont encore actifs dans l'est de la RDC, jusqu'à 122, d'après un groupe d'experts. Les ADF, à l'origine des rebelles musulmans ougandais, sont de loin les plus meurtriers : ils sont accusés du massacre de plus de 1 000 civils, depuis novembre 2019, sur le seul territoire de Beni.

REGAIN DE TENSIONS ENTRE MOSCOU ET L'UE

**8 responsables européens
indésirables en Russie**

Le torchon brûle entre Moscou et Bruxelles. La Russie a annoncé, vendredi, des sanctions contre huit responsables européens, dont le président du Parlement européen, en représailles à celles mises en place par l'Union européenne (UE) en mars dans un regain de tensions entre Moscou et l'Occident.

«L'Union européenne poursuit sa politique des mesures de restriction unilatérales illégitimes visant des citoyens et des organisations russes», a déclaré la diplomatie russe dans un communiqué, précisant interdire d'entrée en Russie huit responsables européens, parmi lesquels le président du Parlement européen, David Maria Sassoli, et une vice-présidente de la Commission européenne, Vera Jourova, chargée des valeurs et de la transparence. «L'UE se réserve le droit de prendre les mesures appropriées en réponse à la décision des autorités russes», ont averti les présidents des trois institutions de l'UE (Parlement européen, Conseil de l'UE et Commission européenne). Les sanctions européennes sont une compétence des Etats membres de l'UE et l'unanimité est requise pour leur adoption. «Cette action est inacceptable, n'a aucune justification légale et est totalement dénuée de fondement», ont dénoncé le président du Parlement, le président du Conseil Charles Michel et la présidente de la Commission Ursula von der Leyen. «Elle vise directement l'Union européenne et pas seulement les personnes concernées», ont-ils estimé. «Les menaces ne nous feront pas taire», a pour sa part assuré M. Sassoli sur Twitter.

**LE DÉPUTÉ JACQUES MAIRE
ÉGALEMENT VISÉ**

Selon le communiqué, Moscou riposte ainsi notamment aux sanctions imposées par l'UE les 2 et 22 mars à de hauts responsables russes, des actes visant, aux yeux de Moscou, à «lancer un défi ouvert à l'indépendance de la politique intérieure et extérieure russe». Le 2 mars, l'Union



européenne a annoncé sa décision d'imposer des mesures restrictives à l'encontre de quatre Russes responsables, selon l'UE, de graves violations des droits de l'homme, notamment des procédures judiciaires contre l'opposant russe Alexeï Navalny, ainsi que de la répression massive et systématique de la liberté de réunion pacifique en Russie. Ces mesures comprenaient notamment l'interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE et le gel des avoirs de ces hauts responsables, parmi lesquels le chef du Comité d'enquête russe, Alexandre Bastrykine, et le procureur général Igor Krasnov. Le 22 mars, le Conseil de l'UE a décidé d'introduire des mesures restrictives contre les responsables de violations graves des droits de l'homme dans divers pays du monde, notamment pour la torture et la répression contre les personnes LGBT et les

opposants politiques en Tchétchénie, république du Caucase russe. Parmi les personnes visées par ces sanctions vendredi figure Asa Scott, une responsable d'un laboratoire spécialisé dans les substances hautement toxiques en Suède, qui a confirmé les conclusions d'un laboratoire allemand sur l'empoisonnement de M. Navalny. La Russie a également placé sur cette liste le député français Jacques Maire, rapporteur spécial sur l'empoisonnement de M. Navalny à l'Assemblée parlementaire au Conseil de l'Europe (APCE). «Ça ne change rien à mon mandat concernant l'empoisonnement et l'emprisonnement d'Alexeï Navalny. Cela place en revanche les Russes dans une situation plus difficile pour pouvoir coopérer», a-t-il réagi auprès de l'Agence France-Presse (AFP).

R. I./Agences

MALI

**422 ex-combattants issus du DDR
prêts à intégrer les FAMA**

Un total de 422 ex-combattants issus du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) sont prêts à intégrer les Forces armées maliennes (FAMA) à l'issue de trois mois de formation, a annoncé samedi l'armée malienne sur son site officiel. Ces 422 stagiaires, dont six (6) femmes, sont issus du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et viennent de boucler leur stage de perfectionnement, ont indiqué les FAMA. Composés d'«officiers, de sous-officiers et de militaires du rang», ces stagiaires viennent des différents mouvementssignataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a poursuivi l'armée malienne. Pendant trois mois, ils ont respectivement acquis des «notions élémentaires de chef de section, de groupe et d'équipe dans le combat». Cet effectif va renforcer le bataillon des Forces armées reconstituées (FAR) pour mieux lutter contre le terrorisme dans le pays, a précisé la même source. Le chef d'état-major général des FAMA, le général Oumar Diarra, a déclaré sur le site de l'armée malienne, que l'APR visait «à rassembler les fils du pays pour relever les



défis majeurs». Il a aussi remercié la communauté internationale et les différents acteurs pour «la réussite du processus de paix au Mali». Selon le général Diarra, cette deuxième vague d'éléments issus du DDR témoigne de «la volonté des hautes autorités du pays à œuvrer pour la réconciliation nationale». Le DDR est l'une des mesures centrales de l'accord signé en mai

et juin 2015 entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Le DDR prévoit l'intégration, à terme, des ex-combattants dans les forces de sécurité et de défense ou en facilitant leur retour à la vie civile. Le processus est piloté par la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réintégration (CNDDR).

Le Hadith

«La meilleure des maisons musulmanes est celle où l'on héberge un orphelin et où on le traite avec bonté ; en revanche, la pire des maisons musulmanes est celle où on héberge un orphelin et où on le maltraite»

Al-Aya

﴿ «Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution? C'est bien lui qui repousse l'orphelin» ﴾
(Coran 107/ 1- 2)



Iftar
19h41
Imsak
04h06

L'Islam et les soins prodigués à l'orphelin

Les enfants d'aujourd'hui sont les piliers de la société future. Ils sont les hommes de l'avenir ; et plus on déploiera d'efforts pour les éduquer, plus la nation gagnera en prestige et en puissance ; en revanche, plus on les négligera, plus ils seront dévoyés et, par voie de conséquence, la nation se verra affaiblie du fait que les forces censées la diriger, seront incompétentes et déséquilibrées.



Un orphelin est un enfant qui a perdu son père, autrement dit il a perdu celui qui prend soin de lui et la source de tendresse censée le rendre fort et épanoui. Avec la mort de son père, il perd cette force et se retrouve aux prises avec la tristesse, la désorientation et la privation. Comme il a besoin des soins de quelqu'un de tendre et d'affectueux pour le sauver de sa solitude et le distraire! Comme il a besoin de la sage Législation divine et de Sa magnanime recommandation pour que sa propre personne et ses biens soient protégés! C'est pour cela que l'Islam accorde autant d'importance aux orphelins tant au niveau du Coran que de la Sunna et qu'il incite à les éduquer et à protéger leur personne et leurs biens. Depuis le début de la révélation du noble Coran jusqu'à ce qu'Allah ait parachevé pour les croyants Sa religion et Sa législation, le Coran n'a cessé de prendre soin des orphelins. En effet, quand la Révélation s'interrompit à la Mecque pour une longue période et que le Prophète (Q.S.S.S.L) crut à une exécution divine, celle-ci reprit son cours normal, apaisant ainsi ses craintes. Par la Révélation, Allah rappela à Son Messager qu'Il avait pris soin de lui, avant même qu'il n'ait été prophète et au moment où il avait le plus besoin de la tendresse parentale dont il avait été privé. Allah, le Très Haut, lui dit (sens du verset) : «**Ne t'a-t-il pas trouvé orphelin? Alors Il t'a accueilli!**» (Coran 93/ 6) Puis, Il lui demanda de remercier la faveur d'Allah en faisant de même, c'est-à-dire d'être affectueux et bien-faisant envers les orphelins. «**Quant à l'orphelin, donc, ne le maltraite pas.**» (Coran 93/ 9).

Toujours dans les sourates mecquoises, Allah, exalté soit-Il, considère la négligence et le mauvais traitement des orphelins comme le fait de traiter de mensonge le Jour du Jugement dernier. Etant un des dix Commandements divins qu'aucune religion n'a abrogés, cette recommandation qu'Allah avance en faveur de l'orphelin est placée au même niveau que la foi en Lui. Allah le Très-Haut dit (sens de verset): «Dis: «**Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; [...] Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle**

manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité» (Coran 9/ 151- 152)

En effet, les gens se trouvaient perplexes vis-à-vis des recommandations mecquoises en faveur des orphelins. Devaient-ils les laisser libres, alors qu'ils risquaient de se laisser aller à la corruption? Fallait-il les séparer de leurs enfants, concernant le manger et le boire, les exposant ainsi à l'humiliation? Ou devaient-ils les intégrer à leurs familles même au prix d'entamer une partie de leurs biens? Ils ne savaient plus quoi faire.

Comme leurs âmes ployaient sous le fardeau d'une telle responsabilité, vint la délivrance avec la révélation du verset suivant (sens de verset): «**Et ils t'interrogent au sujet des orphelins. Dis: «Leur faire du bien est la meilleure action. Si vous vous mêlez à eux, ce sont alors vos frères [en religion]. Allah distingue celui qui sème le désordre de celui qui fait le bien.**» (Coran 2/ 220).

Allah leur fit comprendre qu'il fallait maintenir les relations avec les orphelins tout en étant juste avec eux et en les réformant, et ce, conformément aux exigences de la fraternité humaine et religieuse ainsi que celles des liens de la parenté. Ensuite, fut révélée la sourate al- Nisâ' (les femmes) qui porte un grand intérêt aux orphelins dans tout ce qui les concerne. En guise de préambule à cet intérêt, Allah appelle à la piété et à la préservation des liens de la parenté et rappelle que tous les humains sont issus d'une même âme. Dès lors, même si un orphelin n'est pas de votre famille, il est considéré comme votre frère ou votre proche. Acquitez-vous donc des droits de cette fraternité, préservez son argent et redressez sa morale. Ne vous avisez jamais de le négliger, ni de lui laisser une liberté sans limites. A ce propos, Allah, exalté soit- Il, dit (sens de versets):

«**Et donnez aux orphelins leurs biens; n'y substituez pas le mauvais au bon. Ne mangez pas leurs biens avec les vôtres: c'est vraiment un grand péché.**» (Coran 4/ 2)

«Et éprouvez (la capacité) des orphelins jusqu'à ce qu'ils atteignent (l'aptitude) au mariage; et si vous ressentez en eux une

bonne conduite, remettez-leur leurs biens. Ne les utilisez pas (dans votre intérêt) avec gaspillage et dissipation, avant qu'ils ne grandissent. Quiconque est aisé, qu'il s'abstienne d'en prendre lui-même. S'il est pauvre, alors qu'il en utilise raisonnablement: et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins à leur rencontre. Mais Allah suffit pour observer et compter.» (Coran 4/6)

Voilà une partie des recommandations que le Coran cite en faveur des orphelins concernant le fait de les éduquer et de sauvegarder leurs biens. Dans la Sunna, beaucoup de récits affirment le haut rang qu'occupe celui qui prend un orphelin en charge et qui sauvegarde ses droits. En fait, celui qui prend un orphelin en charge, prend soin de lui tout en appliquant les recommandations d'Allah à son propos, sera le compagnon du Prophète (Q.S.S.S.L) au Paradis. Cette personne jouira des délices du Paradis en récompense du bon traitement et des soins généreux qu'il avait octroyés à l'orphelin. Le Messager d'Allah, a dit: «**Celui qui subvient aux besoins de trois orphelins est semblable à celui qui passe la nuit en prières, qui jeûne le jour et qui brandit son épée pour la cause d'Allah. Nous serons lui et moi au Paradis tels des frères, tout comme ceux-ci.**» Et en prononçant ces paroles, il (Q.S.S.S.L) joignit l'index et le majeur. «**La meilleure des maisons musulmanes est celle où l'on héberge un orphelin et où on le traite avec bonté; en revanche, la pire des maisons musulmanes est celle où on héberge un orphelin et où on le maltraite**»

Quant à cette femme qui, ayant perdu son mari, renonce à se remarier malgré sa richesse et sa beauté, pour se consacrer à ses enfants désormais orphelins, à mesure qu'elle leur prodigue ses soins, sa beauté se fane. C'est que dans son application constante et soutenue à s'occuper d'eux, elle n'a plus de temps de s'intéresser à elle-même, ni à sa beauté. Le rang qu'occupera cette femme est bien défini par le Hadith suivant: «**Une femme ayant perdu ses couleurs et moi-même serons au Paradis,**

tels des frère et sœur, tout comme ceux-ci.» Et ce disant, il joignit l'index et le majeur. Il voulait dire qu'une femme ayant perdu sa beauté à cause de sa fatigue sera, au Paradis, avec le Messager d'Allah, côte à côte.

Ce qui précède renferme les renseignements divins et prophétiques susceptibles de sauvegarder les petits enfants considérés comme les fondements de la société islamique et l'assise grâce à laquelle elle pourrait s'élever et prospérer. Nous appelons les oncles et les tuteurs des orphelins à craindre Allah, exalté soit-Il, en prenant les orphelins en charge. Sachez que les méfaits de la négligence des orphelins ne porteront pas atteinte aux orphelins uniquement mais à la communauté toute entière laquelle sera atteinte de faiblesse, de décadence, d'humiliation et de destruction. La pire des maisons est - comme le disait le Prophète- celle qui accueille des orphelins qui y sont négligés si bien que leurs mœurs se dévoient.

En effet, leur relation avec leur Créateur étant rompue, ils seront de faibles piliers de leur société, laquelle se dégradera et s'anéantira.

Les temps changent et les gens livrent le combat de la vie, un combat avec des hauts et des bas auxquels nul n'échappe excepté ceux qui jouissent de la miséricorde d'Allah autrement dit, ceux qui Lui obéissent et exécutent Ses ordres. Aussi quiconque est chargé d'un orphelin, doit-il se rappeler qu'Allah le Très Haut est jaloux vis-à-vis des orphelins. Il doit se rappeler que le malheur qui accable ces enfants- la perte de leur père- peut accabler ses propres enfants. Allah le Très Haut dit (sens de versets):

«**Que la crainte saisisse ceux qui laisseraient après eux une descendance faible, et qui seraient inquiets à leur sujet; qu'ils redoutent donc Allah et qu'ils prononcent des paroles justes. Ceux qui mangent [disposent] injustement des biens des orphelins ne font que manger du feu dans leur ventre. Ils brûleront bientôt dans les flammes de l'Enfer.**» (Coran 4/ 9- 10).

Soupe de vermicelle et poulet facile

INGRÉDIENTS

1 carcasse de poulet
300 gr d'escalopes de poulet
1 pomme de terre
1 oignon piqué de 2 clous de girofle (ou une échalote)
Une demi branche de céleri
Une feuille de laurier
1 carotte
Une gousse d'ail
1 tasse de pâtes vermicelles Samia ou nouilles chinoises
2 cuillères à soupe d'huile végétale
Sel
Poivre noir moulu
1/2 cuillère à café de gingembre frais râpé
Un petit piment oiseau ou piment en poudre (facultatif)
2 litres d'eau
Quelques feuilles de Coriandre fraîche ciselée
1 cuillère à soupe de tiges d'oignons blancs frais ciselés

INSTRUCTIONS

Dans une marmite ou grande casserole, verser et faire chauffer 2 litres d'eau.
Plonger la carcasse de poule, le blanc de poulet.
Ajouter l'oignon piqué des clous de girofle, le laurier, le céleri (si vous avez des

poireaux, vous pourrez en rajouter).

Laisser bouillir et faire cuire à feu moyen pendant 45 minutes environ.

Une fois cuit, retirer le blanc de poulet et morceaux de poulet pouvant flotter et filtrer le bouillon dans une passoire.

Remettre le bouillon clair dans la marmite.

Dans une poêle, faire revenir avec l'huile la carotte et pomme de terre râpées. Saler et poivrer.

Laisser mijoter une dizaine de minutes puis ajouter la préparation au bouillon de volaille.

Émincer grossièrement le blanc de poulet et l'introduire dans la marmite en remuant.

Ajouter l'ail écrasée et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Laisser cuire à ébullition 5 minutes. Éteindre le feu.

Ajouter alors le vermicelle ou les nouilles, la coriandre fraîche ciselée et couvrir la marmite.

Laisser reposer 15 minutes environ le temps que le vermicelle soit entièrement cuit.

Au moment de servir chaud, parsemer les bols de soupe de quelques tiges d'oignons blancs finement ciselés.



Bourek au fromage

INGRÉDIENTS

des feuilles de brik
pour environ 300 gr de fromage blanc genre vache kiri
3 gousses d'ail
une botte de persil finement ciselé
un œuf
3 à 4 c. à soupe de lait

INSTRUCTIONS

mettre tout les ingrédients dans une casserole et mettre à petit feu en tournant le mélange avec une cuillère en bois jusqu'à ce que tout le fromage fonde

en tout cas cette quantité m'a donné 10 boureks de taille moyenne.

laisser refroidir, en suite remplissez les feuilles de brick et faites frire dans l'huile bien chaude

vous pouvez les mettre au four et badigeonner les de beurre pour éviter les fritures



Mousse à l'ananas

INGRÉDIENTS

une boîte d'ananas
une douzaine de boudoirs
2 blancs d'œufs
4 c à soupe de sucre ou un peu plus selon votre goût
200 ml de crème fraîche
une feuille de gélatine de 8 gr
150 grs de chocolat blanc
pour la déco un carré de chocolat noir, et vous pouvez décorer selon votre goût.

INSTRUCTIONS

méthode de préparation:
coupez la gélatine en morceau, et laissez gonfler dans un peu d'eau
fouettez la crème fraîche en chantilly avec 2 c à soupe de sucre, et placez la au frais
montez le blanc d'œuf en meringue avec le reste du sucre est placez de côté
nappez un moule à cake avec du papier alimentaire, pour arranger les moitiés de rondelles d'ananas selon votre goût.
écrasez le reste de l'ananas en gros morceau

faire fondre la gélatine dans un peu de jus d'ananas (le jus de l'ananas en boîte) sur feu doux

ajoutez les morceaux d'ananas
ajoutez le chocolat blanc en morceau, et mélanger pour bien le faire fondre

laissez tiédir, et mélangez avec la crème chantilly doucement sans la casser
incorporer le blanc d'œuf en neige aussi doucement sans le casser

versez le tiers de ce mélange sur l'ananas pour faire une première couche
plongez les boudoirs dans le jus d'ananas, et couvrez bien la première couche de mousse

versez le second tiers de mousse sur les boudoirs

plongez encore le reste des boudoirs dans le jus d'ananas et couvrez la mousse
versez maintenant le reste de la mousse pour bien couvrir tout le moule, et mettre au frais

laissez reposer au minimum 4h, mais ce dessert est encore meilleur le lendemain

Tajine de croquettes d'aubergine en sauce blanche

INGRÉDIENTS

pour les croquettes d'aubergines:
2 grandes aubergines
1 c à soupe de cumin vous pouvez diminuer si vous n'aimez pas trop, mais ça donne un bon goût aux croquettes
sel poivre noir
2 jaunes d'œuf
1 demi botte de persil haché
farine pour ramassez les croquettes jusqu'à pouvoir réaliser des quenelles à l'aide de deux cuillères
huile pour la friture.
pour la sauce:
des morceaux de poulet
1 oignon moyen
1 gousse d'ail
1/2 botte de persil laissez quelques brins pour la décoration
sel et poivre noir
1 c à soupe de smen ou de beurre
1 belle poignée de pois chiche trempés la veille
piment selon le goût

INSTRUCTIONS

grillez les aubergines, les épluchez les écrasez à la fourchette
ajoutez du sel, du poivre noir, cumin,

persil hachée, 2 jaunes d'œufs et de la farine pour avoir une pâte qui se ramasse partiellement, pas une pâte dure

formez des quenelles en utilisant 2 cuillères à soupe, et plongez les directement dans un bain de friture bien chaud.

après friture placez les sur du papier absorbant.

Préparer une sauce blanche:
faites revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans le smen fondu.

ajoutez les morceaux de poulet et laissez revenir un peu.

ajoutez la demi botte de persil bien ficelée, le sel et le poivre noir.

ajoutez les pois chiches
arrosez avec 2 verres d'eau et laissez cuire, si les morceaux de poulet sans retirez les, et laissez les pois chiches bien cuire

Au moment de servir, dressez les croquettes d'aubergines sur le plat de service et arrosez les de sauce.

Vous pouvez passer les morceaux de poulet à la friture pour lui donner une belle couleur.

Si Vous avez préparé les croquettes bien tôt, vous pouvez les préchauffer dans le four.



FAF

Amara : «L'EN a besoin de sérénité»

«Cette fructueuse rencontre met un terme à toutes les rumeurs ayant circulé ces derniers temps sur M. Belmadi. L'EN a besoin de calme et de sérénité surtout qu'elle s'apprête à entamer une échéance très importante, à savoir les éliminatoires du Mondial 2022 qui exige une concentration maximale. C'est tout le football national qui a besoin de calme et de sérénité», dira le nouveau patron de la FAF.

A son retour à Alger, vendredi après-midi, le nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, n'a pas caché sa satisfaction sur sa visite au Qatar où il a pu rencontrer enfin le sélectionneur national, Djamel Belmadi. "Il y avait cette possibilité et cette chance de nous rencontrer au Qatar. On s'est vu le plus normalement du monde. On a discuté longuement sur le football national en général et sur l'EN en particulier, des conditions de travail en sélection notamment. Cette fructueuse rencontre met un terme à toutes les rumeurs ayant circulé ces derniers temps sur M. Belmadi. L'EN a besoin de calme et de sérénité surtout qu'elle s'apprête à entamer une échéance très importante, à savoir les éliminatoires du Mondial 2022 qui exige une concentration maximale. C'est tout le football national qui a besoin de calme et de sérénité", dira le nouveau patron de la FAF, ravi aussi de la prestation du capitaine de l'EN, Riyad Mahrez, en demi-finale aller de la Ligue des champions d'Europe. "Mahrez a produit une excellente prestation. Il est sur un nuage en ce moment. On espère qu'il continue sur cette lancée et qu'il gagne cette Ligue des champions. C'est un joueur merveilleux. Il a marqué un joli but. C'était avant ma rencontre avec Belmadi. C'était une joie commune entre nous", a affirmé Amara, rassuré après son entrevue avec le président de la FIFA, Gianni Infantino, à Doha, en marge du tirage au sort de la Coupe arabe.

"INFANTINO M'A FÉLICITÉ DE VIVE VOIX"

"Au cours de la discussion que j'ai eue avec M. Infantino, il m'a félicité de vive voix après mon élection à la tête de la FAF, car j'ai entendu parler que la FIFA ne m'a pas félicité. Nous avons eu une longue réunion, très intéressante. Nous avons évoqué pas mal de questions relatives à l'Algérie et la FIFA, et le rôle que devait jouer notre pays au sein des organes de cette instance", lança Amara qui a invité Infantino ainsi que le président de la CAF à se rendre en Algérie. "En tant que président de la FAF, j'ai invité Gianni Infantino à se rendre en Algérie. Cette invitation



doit être préparée en concertation avec les autorités, idem pour le président de la CAF Patrice Motsepe", a précisé le président de la FAF qui a présidé en soirée la première réunion du Bureau Fédéral au cours de laquelle il a été procédé à la répartition des tâches entre les membres de son équipe. Amara va diriger provisoirement la commission d'arbitrage en attendant l'installation de Mohamed Bichari à la tête de cette commission, après la révision des statuts de la Fédération. S'agissant du problème de cumul de fonctions, le président de la FAF compte «entreprendre des démarches auprès des pouvoirs publics pour trouver des solutions permettant une meilleure adaptation de l'application du décret exécutif 60-21 du 8 février 2021, modifiant et complétant le décret exécutif 15-340 du 28 décembre 2015 relatif au non-cumul entre la responsabilité exécutive et élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, publié au Journal officiel, paru le 13 février 2021.

L. B.

La répartition des missions entre les membres du Bureau Fédéral :

- M. CHARAF-EDDINE Amara, Président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), alors que M. BICHARI Mohamed, ex-arbitre international sera vice-prési-

dent et sera intronisé Président une fois les statuts de la FAF amendés.

- M. MAOUCHE Mohamed, Président de la Commission juridique, alors que M. GHEZZAL Réda, secrétaire général adjoint de la FAF, sera vice-président.
- M. BAHLOUL Amar, vice-président et Président de la Commission de coordination des Ligues.
- Dr BENHAMZA Yacine, vice-président et Président de la Commission du football professionnel.
- M. AISSAOUI Mouldi, Conseiller du Président de la FAF et Président de la Commission de Réforme du cadre juridique.
- M. GASMI Rachid, Président de la Commission de Gouvernance.
- M. OUMAMAR Larbi, Président de la Commission du statut du joueur.
- M. GHOUTI Mohamed, Président de la Commission de Coupe d'Algérie.
- M. OUKALI Rachid, Président de la Commission Finances.
- Mlle LAGHOUDI Nassiba, Présidente de la Commission du football féminin.
- M. MEDDANE Hakim, Président de la Commission Futsal, Beach-soccer et e-football.
- M. MANSOURI Bachir, Président de la Commission Développement des infrastructures.
- M. TOUIL Rachid, Président de la Commission du football amateur.
- Dr DAMERDJI Djamel-eddine, Président de la Commission médicale fédérale.

COUPES AFRICAINES

Des derbies maghrébins pour le CRB, le MCA et la JSK

Le tirage au sort des quarts de finale des deux compétitions africaines, la Ligue des champions et la Coupe de la CAF, a réservé de chauds et alléchants derbies maghrébins pour les trois représentants du football algérien. En Ligue des champions, le CRB et le MCA seront opposés respectivement à l'ES Tunis et au WA Casablanca qui auront l'avantage de jouer le match retour chez eux. Les matchs aller se jouent les 14 et 15 mai prochains, les matchs retour une semaine plus tard. En cas de qualification pour les demi-finales (aller : 18-19-20 juin, retour : 25-26-27 juin), le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), alors que le Mouloudia en découdra avec le vainqueur des deux

manches entre Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) et Simba SC (Tanzanie). En coupe de la CAF, la JSK affrontera le CS Sfaxien, comme souhaité par Denis Lavagne, avec l'avantage de disputer le retour à Tizi Ouzou. Les matchs aller auront lieu le 16 mai, le retour une semaine après. En cas de qualification, les Canaris affronteront en demi-finale le vainqueur entre Coton Sport du Cameroun et Jaraaf du Sénégal. Nos représentants sont satisfaits du tirage au sort qui leur a épargné de longs déplacements.

L. B.

Programme complet des quarts de finale :

Ligue des champions

1-Al-Ahly (EGY) - Mamelodi Sundowns (AFS)

2-MC Alger (ALG) - Wydad Casablanca (MAR)
3-CR Belouizdad (ALG) - Espérance Tunis (TUN)
4-Kaizer Chiefs (AFS) - Simba SC (TAN)

Programme des demi-finales :

Vainqueur 2 - Vainqueur 4
Vainqueur 3 - Vainqueur 1

Coupe de la CAF

Quarts de finale :

1- CS Sfaxien (Tun)-JS Kabylie (Alg)
2- Orlando Pirates (Afsud)-Raja Casablanca (Mar)

3- FC Pyramids (Egy)-Enyimba (Nig)
4- Coton Sport (Cam)-Jaraaf (Sen)

Demi-finale :

Vainqueur 3 contre Vainqueur 2
Vainqueur 4 contre Vainqueur 1

USM BEL-ABBÉS

Morsli et Bouakkaz démissionnent

Rien ne va plus à l'USM Bel-Abbés qui reste sur une lourde défaite (5-0) à domicile en championnat face à la JS Kabylie et une élimination en Coupe de la Ligue par l'O Médéa (1-0). Le club de la Mekerra se retrouve sans DG et sans entraîneur, après la démission d'Abbès Morsli et de Moez Bouakkaz, vendredi soir à la fin du match contre l'OM. Le directeur général Morsli qui occupe aussi le poste de président du CSA (club amateur), justifie sa démission par "la situation financière délicate que traverse le club depuis le début de cette saison", mais aussi par des soucis de santé. Le Tunisien Bouakkaz, à la barre technique des Scorpions depuis deux mois, lui emboîte le pas du moment que c'est lui qui l'a recruté. Crise ouverte donc à l'USMBA qui risque fort d'être relégué cette saison en seconde division.

L. B.

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Le MCA et l'USMA se replacent

Le MC Alger s'est largement imposé devant le NC Magra sur le score de 5 à 1 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé vendredi dernier au soir au stade du 5-Juillet-1962 (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Bensaha (45'+1'), Frioui (59', 69', 78') et Bourdim (67'), alors que Bourahla (57') avait réduit le score pour le NC Magra. A la faveur de ce succès, le MC Alger (31 pts) rejoint l'USM Alger et l'AS Ain M'lila au 7e rang du classement, alors que le NC Magra occupe la 17e place avec 16 points. Dans l'autre rencontre de mise à jour disputée vendredi dernier, le CR Belouizdad s'est incliné à domicile dans un derby algérois disputé au stade du 20-Août (Alger) face à l'USM Alger sur le score de (1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de Ligue 1. L'unique but de la partie a été inscrit par Benchaâ à la 90e+4. A l'issue de cette rencontre, le CRB reste 4e en compagnie du MC Oran avec un total de 33 pts, alors que l'USMA rejoint l'AS Ain M'lila à la 7e place avec un total de 31 pts pour chaque équipe.

COUPE DE LA LIGUE

Le MCO, l'USB et l'OM qualifiés aux quarts de finale

L'Olympique de Médéa s'est qualifié aux quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, en s'imposant devant l'USM Bel Abbés sur le score de 1 à 0, vendredi au stade de l'imam Ilias de Médéa. L'unique but de la rencontre a été inscrit par El-Ghomari sur penalty à la 51e minute. Dans les autres huitièmes de finale, disputés vendredi, le MC Oran et l'US Biskra se sont également qualifiés au prochain tour en s'imposant, respectivement, devant le RC Relizane (1-0) et le Paradou AC au bout de la séance de tirs au but (5-4), (0-0) à la fin du temps réglementaire.

Les résultats

RC Relizane - MC Oran 0-1
US Biskra - Paradou AC 0-0 (a.prol),
USB, vainqueur aux tab (5-4)
O Médéa - USM Bel-Abbès 1-0

Samedi 8 mai :

CR Belouizdad - NC Magra (15h30)
JS Saoura - JSM Skikda (22h30)
ES Sétif - WA Tlemcen (22h30)
JS Kabylie - NA Hussein-Dey (22h30)
USM Alger - MC Alger (22h30)

FC BARCELONE

Tout pour récupérer Neymar

Si Neymar affirme être plus heureux que jamais à Paris, sa prolongation tarde à venir et le FC Barcelone espère toujours le débaucher au PSG.

Les semaines passent et Neymar n'a toujours pas signé sa prolongation de contrat avec le Paris Saint-Germain. Pourtant, le Brésilien répète à qui veut bien l'entendre que tout va pour le mieux, que les choses vont se faire et qu'il est l'homme le plus heureux du monde. Mais de l'autre côté des Pyrénées, son ancien club reste à l'affût. Le FC Barcelone rêve de rapatrier celui qui avait fui en 2017. Pas de rancune côté catalan, mais une très forte envie de revoir Neymar aux côtés de Lionel Messi. Et cette envie n'est même plus un secret, tant les bruits de couloir se font maintenant clairs et audibles. La volonté de signer le Brésilien est devenue une telle priorité que selon RAC1, l'homme de vingt-neuf ans est passé devant Erling Haaland dans l'esprit des recruteurs catalans. Une information relayée également par Sport. Les deux médias indiquent que Neymar rêverait en réalité de revenir au Camp Nou, et ce malgré ses déclarations d'amour au PSG. Selon eux, le Brésilien est même prêt à rediscuter de ses prétentions salariales, si cela peut aider à l'affaire. En attendant, le flou reste total.

2 MATCHS DE SUSPENSION POUR KOEMAN

L'entraîneur du FC Barcelone Ronald Koeman a été sanctionné de deux matches de suspension après avoir été expulsé sur carton rouge direct jeudi lors de la défaite 2-1 contre Grenade, a annoncé la fédération espagnole vendredi. Koeman a été renvoyé à la 66e minute de ce match en retard comptant pour la 33e journée de Liga pour s'être dirigé vers le quatrième arbitre et lui avoir dit "quel personnage!".

"Après avoir été averti pour ses observations, il s'est à nouveau dirigé vers le quatrième arbitre et lui a lancé



les mots suivants : 'Quel personnage', a détaillé l'arbitre Pablo Gonzalez Fuertes sur la feuille de match. Koeman a été suspendu d'après l'article 117 du règlement disciplinaire, qui sanctionne les "attitudes dépréciatives ou le manque d'égards envers les arbitres, les dirigeants ou les autorités sportives". Koeman ne pourra donc pas s'asseoir sur le banc lors des deux prochains matches du Barça en Liga, contre le Valence CF dimanche à 21h00 pour la 34e journée, et pour le choc de la 35e journée contre l'Atlético de Madrid au Camp Nou, le 8 mai à 16h15. Et comme à chaque contre-performance, la tête de Ronald Koeman est mise à prix. Aujourd'hui, la Cuatro annonce une nouvelle qui ne surprendra pas les observateurs avertis du club culé. Xavi Hernandez, ancien taulier de la maison blaugrana, parti faire ses armes (avec réussite) sur le banc de l'Al-Sadd Sports Club, au Qatar, serait le choix numéro un du président Joan Laporta pour remplacer Ronald Koeman. La chaîne espagnole avance que le technicien néerlandais, qui a paraphé un contrat de deux ans l'été dernier, ne sera conservé qu'en cas de doublé. La chaîne précise enfin que la direction du Barça a déjà échangé avec Xavi par message et par téléphone et lui a demandé

de ne pas prolonger à Al-Sadd. S'il décide de prolonger son contrat, l'ancien milieu de terrain disposera de toute façon d'une clause pour signer au FC Barcelone.

SUAREZ DEMANDE À MESSI DE RESTER AU BARÇA

Luis Suarez n'est pas rancunier. Poussé vers la sortie d'une manière peu élégante l'été dernier au FC Barcelone, le Pistolero a rebondi à l'Atlético, où il caracole actuellement en tête de la Liga devant les Blaugrana... Suarez n'en reste pas moins un observateur privilégié de l'actualité du Barça. Et l'actualité du Barça, c'est avant tout la fin de contrat de Lionel Messi. Restera-t-il ? Restera-t-il pas ? L'Uruguayen n'est pas dans la confiance, mais il a émis un souhait très clair. « Si Messi me demande mon avis, en tant qu'ami je lui dirais que je ne l'imagine pas autre part qu'au Barça, ça ne lui conviendrait pas, a lancé Luis Suarez dans des propos accordés à TV3. La meilleure chose pour lui serait de faire ses trois, quatre, cinq ou six dernières années dans le club où il a été le plus heureux. Le Barça est le club qui lui a tout apporté, et auquel il a tout donné. » Une sortie que les socios du FC Barcelone devraient apprécier...

LIVERPOOL

Salah-Mané, c'est fini ?

Dans un Anfield vide de son fantastique public, Liverpool a coulé cette saison. En plus d'avoir été éliminés par le Real Madrid en quarts de finale de la Ligue des champions, les Reds de Jürgen Klopp, champions d'Angleterre en titre, ont continué leur piteuse saison en Premier League et se retrouvent à la 6e place du classement, avec 4 points de retard sur le 4e, Chelsea. Et ce, avant un derby d'Angleterre contre Manchester United, ce dimanche... La saison n'est pas finie mais pour Jamie Carragher, un Scouser qui a fait l'intégralité de sa carrière au LFC (1996-2013), le fameux trio offensif, Mohamed Salah-Roberto Firmino-Sadio Mané, doit exploser. « Cela fait trop long maintenant... Les gens parlent des problèmes en défense centrale, mais le plus gros problème est de l'autre côté du terrain. Ils ont ajouté un bonus avec Digo Jota, qui a marqué quelques buts, mais je l'ai dit il y a 6 mois, les 3 devant doivent se séparer car cela fait trop longtemps qu'ils sont ensemble », a-t-il lancé sur Sky Sports. Pour l'ancien défenseur, les trios offensifs durent généralement « trois ans » et Liverpool doit donc se séparer d'un de ses trois attaquants vedettes dès « cet été ». Si le gaucher égyptien a marqué 29 buts toutes compétitions confondues, l'attaquant sénégalais s'est contenté de 13 réalisations (22 l'an dernier), alors que le Brésilien, qui a moins joué en raison de l'arrivée de Diogo Jota, n'a marqué qu'à 6 reprises cette saison. De quoi enclencher une révolution ?

REAL MADRID

Benzema se paie même Ronaldo !

Karim Benzema a encore sauvé le Real Madrid, mardi, lors de la demi-finale aller de la Ligue des champions face à Chelsea. Car si les Merengue, bousculés comme rarement par leurs visiteurs, ont échappé à un scénario catastrophe en obtenant le match nul (1-1), c'est bien grâce à son Français. L'ancien Lyonnais a en effet profité d'un corner pour signer un incroyable enchaînement dans la surface avec à la clé une reprise de volée exceptionnelle. Zinedine Zidane n'a pas tari d'éloges au sujet du Tricolore à l'issue de la rencontre. « En ce moment, Karim est sur un nuage, il nous fait du bien, à chaque fois il fait mieux. On est content de l'avoir », a ainsi lancé le technicien tricolore. L'importance de Karim Benzema n'est plus à prouver et si l'avant-centre madrilène, 28 buts toutes compétitions confondues, n'affole pas les compteurs comme son ancien coéquipier, Cristiano Ronaldo, capable de terminer une saison au Real avec 61 buts au compteur, le Français apparaît encore plus précieux que le quintuple Ballon d'or. Karim Benzema a en effet marqué 38,4% des buts madrilènes cette saison. Alors que le record de Cristiano Ronaldo, établi lors de la saison 2014-15, est de 37,6%. Cette statistique en dit long sur le rôle capital joué par le Français dans la saison du club madrilène, encore en lice pour signer un doublé Liga-Ligue des champions.

O MARSEILLE

Une offre pour Vidal

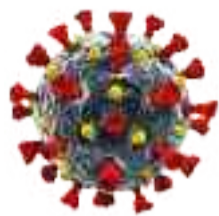
L'arrivée de Jorge Sampaoli n'a pas fini de faire bouger les choses du côté de l'Olympique de Marseille. Après avoir réveillé et replacé l'équipe phocéenne sur les rails du succès, l'entraîneur argentin s'active en coulisses pour préparer la saison suivante. Et qui dit nouvelle saison, dit nouveaux joueurs. Connu pour sa frénésie en termes de recrutement, Jorge Sampaoli a déjà une priorité identifiée et aimerait recruter Arturo Vidal. Une star du ballon rond qui pourrait coûter très cher à l'OM. Actuelle propriété de l'Inter Milan, l'ancien du FC Barcelone semble sur le papier hors d'atteinte de finances marseillaises relativement limitées. Chez les Nerazzurri, Arturo Vidal touche la coquette somme de 6,5 M€ net, rien qu'en salaire. Rapporté au brut mensuel, cela équivaut à 700 000 euros. Un montant jamais déboursé à Marseille. Et pourtant, la Gazzettadello Sport confirme que l'OM a bien manifesté son intérêt pour l'homme de trente-trois ans, à qui il ne reste qu'un an de contrat avec l'Inter. D'après le média, Marseille aurait tenté de faire un pas vers sa cible, en lui proposant un contrat de deux ans, avec son salaire actuel, étalé sur cette période. Autrement dit, une division par deux, pour un salaire de 350 000 € brut par mois. La balle est dans le camp d'Arturo Vidal.

MANCHESTER UNITED

L'étonnante confession de Pogba

Manchester United a frappé fort face à l'AS Rome, jeudi. Surpris d'entrée de jeu, les Red Devils ont terminé la rencontre pied au plancher pour finalement l'emporter 6-2 à Old Trafford et prendre une option quasi-définitive sur la qualification pour la finale de la Ligue Europa. Une victoire qui doit beaucoup aux stars mancuniennes. Bruno Fernandes ainsi qu'Edinson Cavani y sont chacun allés d'un doublé et Paul Pogba n'a pas été en reste avec le cinquième but marqué d'une jolie tête et une activité de tous les instants au milieu de terrain. La rencontre avait pourtant démarré du mauvais pied pour le champion du monde tricolore. Ou plutôt d'une mauvaise main. Celle qu'il a laissée traîner dans la surface après un tackle sur un joueur romain. L'ancien Turinois préférerait néanmoins en plaisanter à l'issue de la rencontre. « Je ne sais pas tacler, pourquoi est-ce que je dois tacler, a-t-il ainsi lancé au micro de BT Sport. C'est mon problème, j'essaie de tacler, d'être comme un Anglais ! J'ai besoin encore de m'entraîner. » Mais l'essentiel était ailleurs pour le natif de Lagny-sur-Marne dont la montée en puissance se confirme match après match. « Je me sens beaucoup mieux depuis quelque temps. J'ai la confiance des joueurs, du staff, a-t-il assuré. Je commence à m'habituer à cette position de 8 excentré. Je m'entends bien avec Luke Shaw et Fred derrière. Il faut continuer comme ça. »





PANDÉMIE DE COVID-19

203 nouveaux cas, 141 guérisons et 8 décès en 24h

POUR SAUVER LA SNTF

La Direction intérimaire met en œuvre un plan de réformes

Le Directeur général par intérim de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Karim Ayache, a fait état hier de la mise en œuvre d'un plan de réformes visant à «sauver» l'entreprise et à «remédier aux dysfonctionnements» qu'elle enregistre. Dans un message adressé aux travailleurs de la société, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail, M. Ayache a précisé que la Direction générale est «déterminée» à poursuivre la mise en œuvre du plan de réformes, récemment lancé pour sauver l'entreprise, remédier à sa situation et développer sa performance». A ce propos, il a fait observer que la priorité «extrême» a été accordée à la réforme de la gestion de la ressource humaine à l'effet de «corriger le dysfonctionnement constaté, traiter les dossiers et les dépassements cumulés depuis des années dans la gestion des carrières et réaliser la justice et l'égalité, conformément aux dispositions de la loi». Affirmant, à ce titre, que la Direction générale de la SNTF «assume sa responsabilité devant les travailleurs», M. Ayache a fait état du versement, au titre du salaire d'avril, la prime d'intéressement aux travailleurs qui ont assuré le service pendant la période de congé exceptionnel (Covid-19), ajoutant que la deuxième tranche de cette prime sera versée durant le mois de mai en cours. «Partant de l'attachement de la Direction générale à traiter les dossiers longtemps en suspens de travailleurs sanctionnés de suspension par la Commission de discipline des unités concernées, les concernés se sont vu accorder le droit de recours, légalement garanti, devant la Commission de recours de la SNTF», a-t-il ajouté soulignant que la procédure est en cours. Pour ce qui est des œuvres sociales, le



même responsable a indiqué que l'assainissement de la situation se poursuivait afin de lever les réserves figurant dans les rapports du Commissaire aux comptes et de renouer avec une gestion normale, sachant que l'octroi des prêts et aides urgentes demeure en vigueur en vertu de l'instruction du 10 novembre 2009. Soulignant que la SNTF était confrontée à une crise financière «sans précédent» à l'instar de l'ensemble des entreprises de transport de par

le monde, impactées par la pandémie de Covid-19, le Directeur général par intérim a fait état également de difficultés financières et de dysfonctionnements, dont la société pâtissait depuis des années. A ce propos, M. Ayache soutient que la voie du dialogue, de la concertation et de la confiance mutuelle «reste la seule option, et ce, dans le cadre de la loi et des exigences de la responsabilité qui placent la SNTF et l'intérêt du pays avant tout».

RENVERSEMENT D'UN BUS PRÈS D'IN SALAH

Deux morts et 16 blessés

Deux personnes sont décédées et 16 autres blessées samedi suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs près de la ville d'In Salah, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset. L'accident s'est produit au point kilométrique (PK-50), suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Adrar/Tamanrasset via In Salah, qui était en route de Tamanrasset vers Adrar, causant la mort sur place de deux passagères (51 et 61 ans), et des blessures à 16 autres, selon la même source. Les corps des deux victimes ont été évacués vers l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville d'In Salah, où ont été également admis les blessés a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

TAMANRASSET

Un terroriste capturé

Un terroriste activant au sein d'une organisation terroriste au Sahel a été capturé vendredi à Tamanrasset par les services de sécurité, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité relevant du ministère de la Défense nationale ont capturé, le 30 avril 2021 à Tamanrasset (6e Région militaire),

un terroriste qui activait au sein d'une organisation terroriste au Sahel. Il s'agit du dénommé A. Melouki, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012», précise le communiqué. «Cette opération réitère la vigilance et la détermination des forces de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire national et à venir à bout de toute forme de soutien aux groupes terroristes», souligne la même source.

RESPECTER LES MESURES PRÉVENTIVES DANS LES ESPACES COMMERCIAUX Des instructions pour intensifier le contrôle

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a donné, jeudi, des instructions sur l'impératif d'intensifier les opérations de contrôle et de veiller au respect des mesures préventives dans les espaces commerciaux qui connaissent une grande affluence durant ce mois de ramadhan, indique un communiqué du ministère. Présidant une réunion par visioconférence avec les Directeurs du commerce

régionaux et de wilaya, M. Rezig a mis l'accent sur «la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle et de veiller au respect des mesures préventives dans les espaces commerciaux qui connaissent une grande affluence durant ce mois sacré», précise la même source.

Le ministre a ordonné «de multiplier les campagnes de sensibilisation pour renforcer

les mesures préventives contre la propagation du coronavirus qui a rebondi ces derniers jours». A l'issue de la réunion et à l'occasion de la Fête des travailleurs du 1er Mai, le ministre a présenté ses vœux à tous les cadres et les fonctionnaires du secteur, saluant «les efforts consentis sur le terrain, notamment durant le mois de ramadhan», ajoute la même source.

Au fil du jour

Et le vent hurlait avec la femme

Par Rachid Ezziane

Décembre soufflait sa bise glaciale. J'avais douze ou treize ans. Je ne sais pour quelle raison je me trouvais, ce jour, devant notre maison. Il n'y avait personne dehors. Seul le vent, le grand vent de l'hiver, faisait chanter les arbres le long de la rue. Il était peut-être huit heures du matin. En sentant mes doigts se glacer et qu'il n'y avait pas âme qui vive au dehors, je décidai de rebrousser chemin et de retourner auprès du feu me réchauffer. Au moment même où je touchai la cloche de la porte, j'entendis un cri. Mais un cri si terrifiant que je m'étais plaqué contre la porte sans l'usage de mes forces pour bouger ou fuir. C'était celui d'une femme qui courait. Et comme si cela datait d'aujourd'hui. Et comme si cela emplissait encore mes oreilles d'horreur et d'angoisse, le cri de cette femme grandit avec moi et je ne pus jamais l'oublier. Et le vent hurlait avec la femme. Et la femme qui criait plus fort que le vent. J'étais pétrifié de peur. Je vis un homme, grand et fort, un bâton dans la main, la faire coucher par terre et commença à lui donner des coups. Plein de coups. A chaque fois qu'elle se relevait pour fuir, il la rattrapait et lui assénait d'autres coups. Et la femme criait, pleurait, se grattait le visage. A chaque coup qu'elle recevait, elle s'enroulait dans son voile et tournait sa tête du côté du mur. Elle parlait en même temps qu'elle criait. C'étaient des bribes de paroles incompréhensibles. L'homme parlait aussi en frappant. Il marmonnait des mots : « fille de chien, chienne, je vais te montrer... » disait-il. Dans un élan de folie, l'homme se jeta de tout son corps sur la femme, lui arracha son foulard, et de sa main gauche tira sur ses cheveux. Il la traîna sur plusieurs mètres. Le vent soulevait les habits de la femme, ses jambes se découvrirent, laissèrent apparaître une peau blanche, toute rayée de veines. Quelques voisins sortirent de chez eux, accoururent pour secourir la femme. Deux ou trois hommes allèrent directement vers la femme. Un autre s'approcha de l'homme tout en essayant de le maîtriser. L'homme continuait toujours de donner des coups de pieds et des coups de bâton. Comme une folle, la femme se traîna sur le sol. Un des voisins réussit à enlever le bâton de la main de l'homme et le poussa un peu plus loin. Les deux autres couvrirent la femme de son voile et lui remirent son foulard. L'autre tout en furie, haletant, voulut reprendre son bâton et dit au voisin : « Donnez-moi le bâton, c'est ma femme, et j'ai le droit de lui apprendre à me respecter. » L'homme qui lui avait enlevé le bâton des mains ne dit rien. Les deux autres accoururent et s'interposèrent entre eux... Le vent soufflait, soufflait. Et moi qui ne compris rien à ce moment, je crus que c'était à cause du vent...